



Renouer avec notre destin de grandeur !

PROGRAMME DU CANDIDAT PRÉSIDENT

MATATA PONYO Mapon

Sommaire

Préambule	5
D'où venons-nous ? Brèves leçons des deux dernières décennies	7
Mon ambition et le contrat social que je propose	9
Mon serment pour la revivification de la conscience patriotique	11
I. Vision et valeurs	14
II. Programmation de ma vision	16
III. Priorités stratégiques	19
Priorité stratégique 1 : La défense nationale, la paix et la sécurité intérieure comme urgence absolue	20
<i>P. 1.1. Moderniser et construire une armée efficace, compétitive et dissuasive</i>	20
<i>P. 1.2. Apporter une réponse économique à l'insécurité persistante dans l'Est du pays</i>	22
<i>P. 1.3. Professionnaliser la Police nationale et éliminer les poches d'insécurité urbaine et rurale</i>	22
Priorité stratégique 2 : Un plan d'urgence infrastructurelle pour l'investissement et la croissance	24
<i>P. 2.1. Assurer l'intégration nationale par la voie routière, ferroviaire et fluviale</i>	24
<i>P. 2.2. Réimaginer Kinshasa : expansion de la ville et renaissance de la capitale</i>	26
<i>P. 2.3. Investir dans les infrastructures d'excellence pour l'éducation nationale et la santé publique</i>	26
<i>P. 2.4. Améliorer stratégiquement l'intégration nationale par la modernisation du transport aérien</i>	28
<i>P. 2.5. Créer deux grands pôles infrastructurels touristiques</i>	29
<i>P. 2.6. Développer des infrastructures culturelles et sportives pour rassembler les Congolais et promouvoir l'excellence</i>	29

Priorité stratégique 3 : Renouer avec le destin industriel de la RDC	31
<i>P. 3.1. Favoriser l'emploi à travers le déploiement de zones agricoles intégrées et de zones économiques spéciales</i>	31
<i>P. 3.2. Développer une énergie respectueuse de l'environnement au service de l'industrie et du bien-être social</i>	34
Priorité stratégique 4 : Réformer et bâtir un État stratège pour le bien des Congolais	35
<i>P. 4.1. Optimiser les capacités de l'État dans la planification, l'exécution et le suivi-évaluation des politiques publiques</i>	36
<i>P. 4.2. Assurer une mobilisation plus efficace des ressources publiques et l'adoption de mécanismes de financement innovants</i>	38
<i>P. 4.3. Renforcer le Policy mix dans la stabilisation macroéconomique et l'accélération de la croissance</i>	40
<i>P. 4.4. Remettre l'administration publique au service de l'efficacité et du développement</i>	42
<i>P. 4.5. Piloter la nécessaire amélioration du climat des affaires et soutenir l'entrepreneuriat</i>	43
<i>P. 4.6. Faire de la justice et de la démocratie des institutions inclusives au cœur du pacte républicain</i>	44
<i>P. 4.7. Replacer le capital humain au centre de la marche vers l'émergence</i> ...	46
<i>P. 4.8. Améliorer la gouvernance des ressources naturelles</i>	48
Conclusion	52

Préambule

Mes Chers Compatriotes,

Mon ambition est de faire de la République Démocratique du Congo (RDC) un pays renouvelé et fort, où règnent la paix, la justice, l'égalité et la prospérité. Mon engagement consiste à travailler sans relâche pour réaliser ce rêve commun. Dans la mise en œuvre de cette vision, nos valeurs fondamentales – rigueur, discipline, excellence, ambition, engagement, transparence et dignité – nous guideront.

J'aspire à une nation où chaque citoyen a une voix, où chaque congolais bénéficie des fruits de la croissance de notre économie. Pour concrétiser cette vision, une série de priorités stratégiques guidera notre action.

En tête de liste, la sécurité. **La paix et la stabilité sont des urgences absolues, des fondations indispensables sur lesquelles nous devons bâtir notre avenir.** Je m'engage à moderniser nos forces armées et à professionnaliser notre police. De plus, je crois fermement qu'une réponse économique appropriée et une diplomatie inclusive ont un rôle crucial à jouer dans le retour durable de la paix et la stabilité dans l'Est du pays, où persistent des conflits armés. J'accorderai une grande importance à cette question.

Pour soutenir l'investissement et accélérer la croissance, **j'envisage un plan d'urgence infrastructurelle à travers tout le territoire national, dans une approche de développement en forme de croix, nord-sud/est-ouest, visant l'intégration économique nationale.** En développant des voies de communication modernes et en établissant des infrastructures d'excellence pour l'éducation nationale et la santé, nous œuvrerons ensemble pour créer les conditions propices à une RDC debout et en marche, résolument tournée vers un avenir radieux.

Il faut également renouer avec le destin industriel de la RDC, à travers la mise en place de technopoles autour des universités technologiques, et de zones franches pour l'industrie ainsi que par le développement d'une énergie respectueuse de l'environnement. Cette ambition industrielle sera au service de l'emploi et du bien-être social de nos concitoyens.

L'État, en tant que stratège, doit être au service du bien-être des Congolais. **C'est pourquoi une réforme de l'administration publique est nécessaire,** visant à optimiser sa performance. En s'appuyant sur notre expérience en matière de gestion macroéconomique, nous nous attèlerons également à renforcer la cohérence des politiques de stabilisation du taux de change et des prix intérieurs. Cette rigueur dans la conduite des politiques macroéconomiques préservera le pouvoir d'achat de la population, servira de fondement au progrès économique, mais aussi favorisera la cohésion nationale et la paix sociale.

Au cœur de notre action, le capital humain. Il est impératif de replacer nos concitoyens au centre de notre marche vers l'émergence, que ce soit par le renforcement de l'éducation, le développement des compétences ou l'amélioration de la santé.

In fine, dans le contrat social que je propose, j'ambitionne de promouvoir une gestion cohérente et respectueuse de toutes nos ressources naturelles. Je reconnais pertinemment la richesse inégalable de notre sol et de notre sous-sol, et je suis déterminé à en faire l'un des moteurs du développement de notre pays, dans le respect des équilibres écologiques.

Chaque étape de ce voyage vers une RDC plus forte et plus rayonnante sera guidée par notre vision et nos valeurs, et **chaque effort sera un pas de plus dans cette marche inexorable vers l'avenir prometteur que méritent tous les Congolais, c'est-à-dire ceux de la génération présente et des générations futures.**

A handwritten signature in green ink, reading "Faustin Armand Tsedzé".

Candidat Président de la République

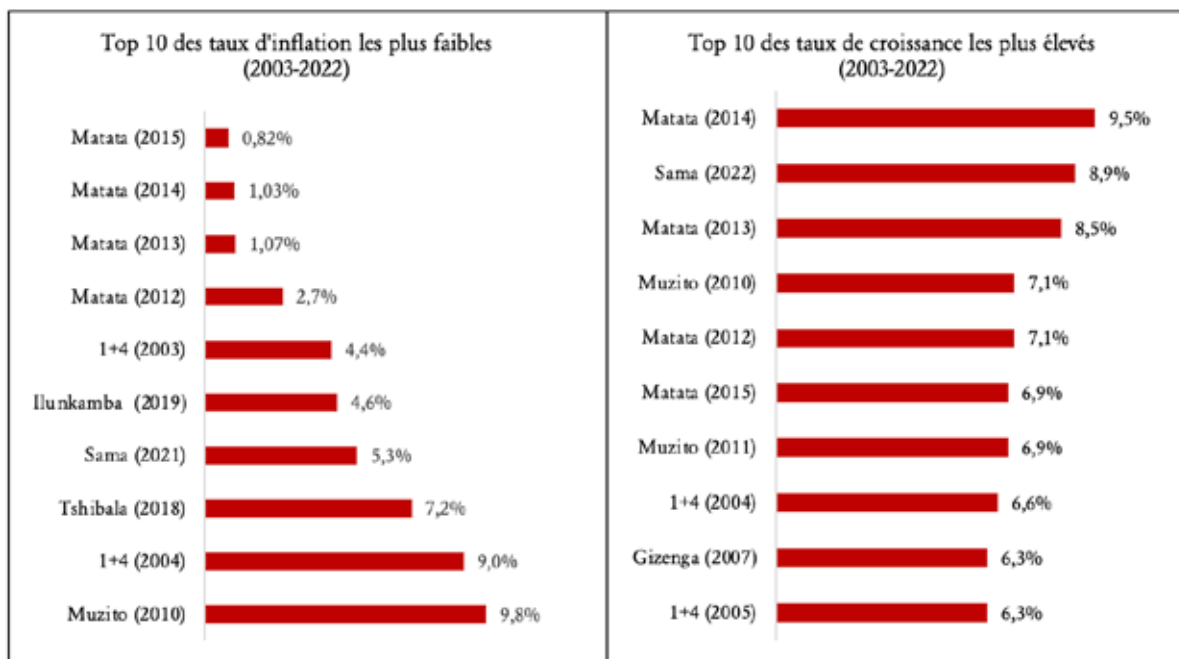
D'où venons-nous ? Brèves leçons des deux dernières décennies

La Constitution du 18 février 2006, adoptée par référendum les 18 et 19 décembre 2005, a officiellement marqué le début de la Troisième République en RDC. Elle avait pour vocation d'inaugurer une ère moderne de construction démocratique, de paix, de progrès sur fond de stabilité institutionnelle. Ce nouveau texte suprême avait rassemblé autour de l'espoir d'une rupture d'avec les affres des décennies perdues, principalement la décennie 1990 marquée par la destruction du tissu économique, un épisode inédit d'hyperinflation, d'hyper-dépréciation monétaire et de paupérisation de la population, l'éclatement de la première et de la deuxième guerre du Congo et une grave instabilité politique. Cette période sombre a conduit à l'assassinat de l'ancien Président de la République, le héros national Laurent-Désiré Kabila.

Sous l'ère moderne, la RDC a connu deux Présidents de la République et sept différents Premiers ministres.

Comme il ressort de la figure ci-après, en dépit des défis qui sont restés nombreux en matière de gouvernance et de stabilité politique, le pays a renoué avec la croissance et réussi à rompre avec le spectre de l'hyperinflation. Malheureusement, les retards dans la tenue des élections et les conflits persistants dans certaines régions du pays, notamment dans sa partie orientale, ont alimenté une incertitude qui a pesé sur l'investissement et la croissance. Cette situation n'a pas permis de réduire suffisamment la pauvreté, qui est restée très élevée, et a limité l'accès des populations aux services sociaux de base.

Figure : Top 10 des taux d'inflation les plus faibles et taux de croissance les plus élevés par gouvernement (2003 – 2022)



Source : BCC & INS



Nonobstant les efforts fournis par les différents acteurs politiques depuis le début de l'ère moderne dans le pays, il est à noter que c'est fondamentalement à la faveur du programme d'action du Gouvernement 2012-2016, sous le Premier ministre Matata Ponyo Mapon, que la RDC a mis en œuvre une série de réformes courageuses visant à stabiliser l'économie, à améliorer la gouvernance et à attirer les investissements. En toile de fond dudit programme, la stratégie du Gouvernement s'était concentrée sur la stabilité du taux de change et des prix intérieurs, l'amélioration du climat des affaires, la diversification économique, la gestion orthodoxe des finances publiques par l'amélioration des capacités de collecte des ressources internes, de la chaîne de la recette, de la qualité de la dépense, notamment grâce à la prise en charge par une chaîne budgétaire renforcée.

Grâce à toutes ces actions, l'économie congolaise avait enregistré une performance macroéconomique remarquable entre 2012 et 2016. Le taux de change était resté stable autour de CDF 920 pour un dollar américain sur toute la période, la dynamique des prix intérieurs a été maîtrisée sur fond d'une inflation faible et moins volatile. **Pour ce qui est de la croissance économique, elle a atteint 9,5% en 2014, faisant de la RDC l'une des trois économies à la croissance la plus rapide au monde au terme de cette année.**

Les réformes menées ont permis d'obtenir en 2010 l'allègement de la dette de la RDC, dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres et très endettés (PPTE). La bancarisation de la paie des agents et fonctionnaires de l'État a été consolidée et cette paie a été d'une régularité sans faille. Le délai de création d'entreprises a été réduit de 45 jours à 3 jours. D'autres réformes structurelles majeures ont conduit notamment à la création de l'École nationale d'administration (ENA), l'autorité de régulation et de contrôle des assurances (ARCA) et le fonds de pensions en faveur des retraités de l'administration publique, la CNSSAP.

Sur le volet infrastructures et transports, de nombreux chantiers ont été ouverts et plusieurs réalisations peuvent être dénombrées : construction et réhabilitation des routes ; immeuble du Gouvernement ; cité administrative à la place royale ; Transco ; Congo Airways ; bus dits esprits de vie, aérogare modulaire de N'djili ; construction de plus de 700 écoles, etc.

Malheureusement, l'efficacité de ces réformes a été entravée par des tensions politiques croissantes autour des élections reportées de 2016. Cette situation et l'incertitude politique qui en a résulté ont créé un climat hostile et un contexte institutionnel incompatible avec la poursuite des efforts de stabilisation macroéconomique et des réformes structurelles. Les négociations politiques prolongées et souvent conflictuelles ont contribué à la détérioration de la situation économique et ont eu un impact négatif sur les acquis de la période 2012-2016.

En outre, l'expérience de cette décennie a permis de mettre en évidence l'importance de la stabilité politique et institutionnelle pour le succès des réformes économiques.

Mon ambition et le contrat social que je propose

Mon ambition de briguer la présidence est ancrée dans une conviction profonde, celle d'éveiller dans mes concitoyens un sentiment de confiance renouvelée en leur potentiel, en la force de notre Nation, et dans notre capacité collective à transformer nos défis en opportunités, comme l'ont si bien réussi les pères de notre indépendance.

Au-delà de notre Nation, cette confiance résonnera et enverra un message fort au reste du monde, témoignant de la détermination et de la résilience de la RDC dans sa marche sur la voie de l'émergence. Par-dessus tout, cette confiance rappellera aux citoyens du monde la vocation de la RDC, celle de devenir une puissance économique rayonnant au cœur de l'Afrique.

Depuis trop longtemps, notre pays est aux prises avec des conflits armés récurrents. Depuis trop longtemps, nos populations sont confrontées au chômage et aux crises de l'intégration sociale. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des changements radicaux qui secouent nos repères et notre vision du monde. Mon engagement est de travailler avec vous à l'édification d'une RDC moderne, dynamique et émergente, où la prospérité et le progrès seront à la portée de tous. Une RDC qui rompt avec ses anciennes contraintes, corrige les injustices, protège chaque citoyen et lui donne les moyens d'agir librement pour son avenir et celui de notre Nation.

Pour incarner cet élan d'un Congo fort, je propose un contrat social basé sur les droits, les devoirs et les responsabilités. En tant que votre futur président, mon rôle ne sera pas d'être omniscient, mais il me reviendra de vous faire confiance, de faire confiance à vos compétences et de garantir le respect et le bon fonctionnement des institutions, suivant les prescrits de notre Loi fondamentale, grâce à un leadership et une gouvernance de qualité.

J'œuvrerai acharnement à la concrétisation de ce projet pour l'avènement d'un Congo fort, dont les détails sont coulés dans les pages suivantes. Toutefois, je souhaite, dès lors, prendre des engagements clairs envers vous, sur des priorités stratégiques pour notre pays :

- **La défense nationale, la paix et la sécurité intérieure constituent une urgence absolue.**
- Un vaste projet national d'infrastructures socio-économiques, afin notamment d'accroître la capacité publique installée, est au cœur des priorités.
- **La nécessité de reconstruire le tissu industriel, de remettre l'économie congolaise en ordre de bataille et de recréer de l'emploi industriel s'impose comme une dimension clé** dans l'avènement d'un Congo fort, prospère et respectable.
- La réforme de l'administration publique, la protection sociale, la reconstruction de l'État et la rationalisation du fonctionnement des institutions pour le bien des Congolais mais aussi pour l'unité et la cohésion nationale seront mises en œuvre de manière ferme et résolue dès le début de mon mandat.

Un Congo fort est un pays où chaque citoyen a la liberté et les moyens d'œuvrer à sa propre réussite et à celle de la Nation. Mon action consistera à faire du rêve congolais (c'est-à-dire le fait d'avoir un travail décent, de vivre en sécurité et en paix partout sur le territoire national, de réussir dans ses différents projets et d'avoir accès à des infrastructures sociales de base) une réalité.

Encadré 1 : Debout Congolais

*Debout Congolais,
Unis par le sort,
Unis dans l'effort pour l'indépendance.
Dressons nos fronts, longtemps courbés,
Et pour de bon prenons le plus bel élan,
Dans la paix.*

*Ô peuple ardent,
Par le labeur,
Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant
Dans la paix.*

*Citoyens,
Entonnez l'hymne sacré de votre solidarité.
Fièrement,
Saluez l'emblème d'or de votre souveraineté.*

Congo,

*Don béni, Congo !
Des aïeux, Congo !
Ô pays, Congo !
Bien-aimé, Congo ! Nous peuplerons ton sol
et nous assurerons ta grandeur.*

*Trente juin, ô doux soleil,
Trente juin, du trente juin,
Jour sacré, soit le témoin,
Jour sacré, de l'immortel.
Serment de liberté
Que nous léguons
À notre postérité
Pour toujours.*

Mon serment pour la revivification de la conscience patriotique

Il y a 63 ans, précisément lors de la séance du 15 juillet 1960, que le tout premier Premier ministre congolais, Patrice Emery LUMUMBA, s'était adressé à l'Assemblée nationale en ces termes :

« Le patrimoine national nous appartient (...). Nous-mêmes, les ministres, nous allons dans les milieux ruraux, nous allons labourer la terre pour montrer aux paysans comment nous devons faire nos coopératives (...) Nous ne voudrions jamais tromper le peuple (...). Les ministres doivent vivre avec le peuple (...). Nous ne devons pas passer aux yeux de la population comme les remplaçants des colonialistes. »

Notre héros national, Patrice Emery Lumumba, n'avait cru si bien dire le 09 août 1960 lorsqu'il déclara, dans sa conférence de presse, je cite :

« Nous allons mettre tous nos travailleurs au travail (...). Et je vous assure, qu'avec notre foi, avec notre dynamisme, avec notre fierté nationale, le Congo sera dans cinq ans un pays fortement développé. Ce n'est pas en mendiant des capitaux que nous allons développer le pays, mais en travaillant nous-mêmes, avec nos propres mains, par nos efforts (...). Le seul slogan pour le moment : le progrès économique, tout le monde au travail, mobilisez toute la jeunesse, toutes nos femmes, toutes les énergies du pays. »

Alors que la conviction de briguer la magistrature suprême m'envahissait, ces mots du Premier ministre Patrice Emery LUMUMBA m'interpellaient tel un chant de coq annonçant le commencement du jour qui approche.

L'orateur et homme d'État athénien du 4^{ème} siècle avant Jésus-Christ, Démosthène, n'avait-il pas dit :
« Je crois d'un bon citoyen de préférer les paroles qui sauvent aux paroles qui plaisent. »

Le rêve de Patrice Emery LUMUMBA, ainsi que de tous les pères de l'indépendance – de Simon Kimbangu, Joseph Kasa-Vubu, Antoine Gizenga, Joseph Ileo, Albert Kalonji... –, était de réussir à bâtir au cœur du continent africain un pays plus beau qu'avant dans lequel vivraient heureux des millions de congolais, quelle que soit leur ethnie, quelle que soit leur religion, unis par le sort, par la fibre du destin et de l'histoire. Ils croyaient au travail et au mérite et leur rêve était de permettre à chaque Congolais d'avoir un travail décent, de vivre en sécurité et en paix partout sur le territoire national, de réussir dans ses projets personnels et d'avoir accès aux infrastructures sociales de base.

L'évaluation de la situation, 63 ans après l'indépendance, obtenue au prix de luttes amères et acharnées, de nombreuses souffrances allant jusqu'au don suprême, laisse apparaître que le rêve de nos aïeux a été trahi, leur pari pour l'avenir qu'ils ont voulu beau, a été sacrifié sur l'autel de l'égoïsme, du tribalisme, de l'ivresse du pouvoir, de la cupidité et de la mauvaise gouvernance.

Le Congolais de 2023 vit moins bien que celui de 1960, à cause d'un déficit chronique de leadership. Le Congolais de 2023 n'inspire aucun respect, sa souveraineté est piétinée. Il vit dans un marché économique captif, parce que son indépendance économique n'a jamais été véritablement gagnée.

En outre, la parole des hommes politiques a nourri et ravivé le repli ethnique et identitaire, l'âme nationale a été affaiblie, le sentiment national et le vivre-ensemble rudement éprouvés.

Ainsi avons-nous échoué à bâtir un pays plus beau qu'avant. Ainsi avons-nous échoué à travailler ensemble, en fraternité, unis dans l'effort autour d'un projet collectif. Ainsi avons-nous échoué à faire triompher la nation sur les appartenances tribales, les ambitions nationales sur l'égo.

Il est à présent temps de réussir !

Il est temps de se rappeler de l'essence de notre hymne national chanté en chœur le 30 juin 1960. Cet hymne nous exhorte à l'engagement, à la décision, à l'action, au dépassement de nous-même et au travail ardu, comme le voulut Patrice Emery LUMUMBA. Il nous dit : « *Ô peuple ardent, par le labeur, nous bâtirons un pays plus beau qu'avant ...* ».

Il est temps à présent de renouer avec notre destin de grandeur, pour une prospérité partagée. En effet, notre hymne national nous exhorte également à « assurer la grandeur de la RDC ». Oui, la grandeur... Or, celle-ci ne s'obtient pas simplement par les rêves, les promesses, et la prière. Elle ne s'obtient pas non plus par la facilité, la médiocrité, l'injustice, le clientélisme, la corruption, le mensonge, la fraude et la ruse.

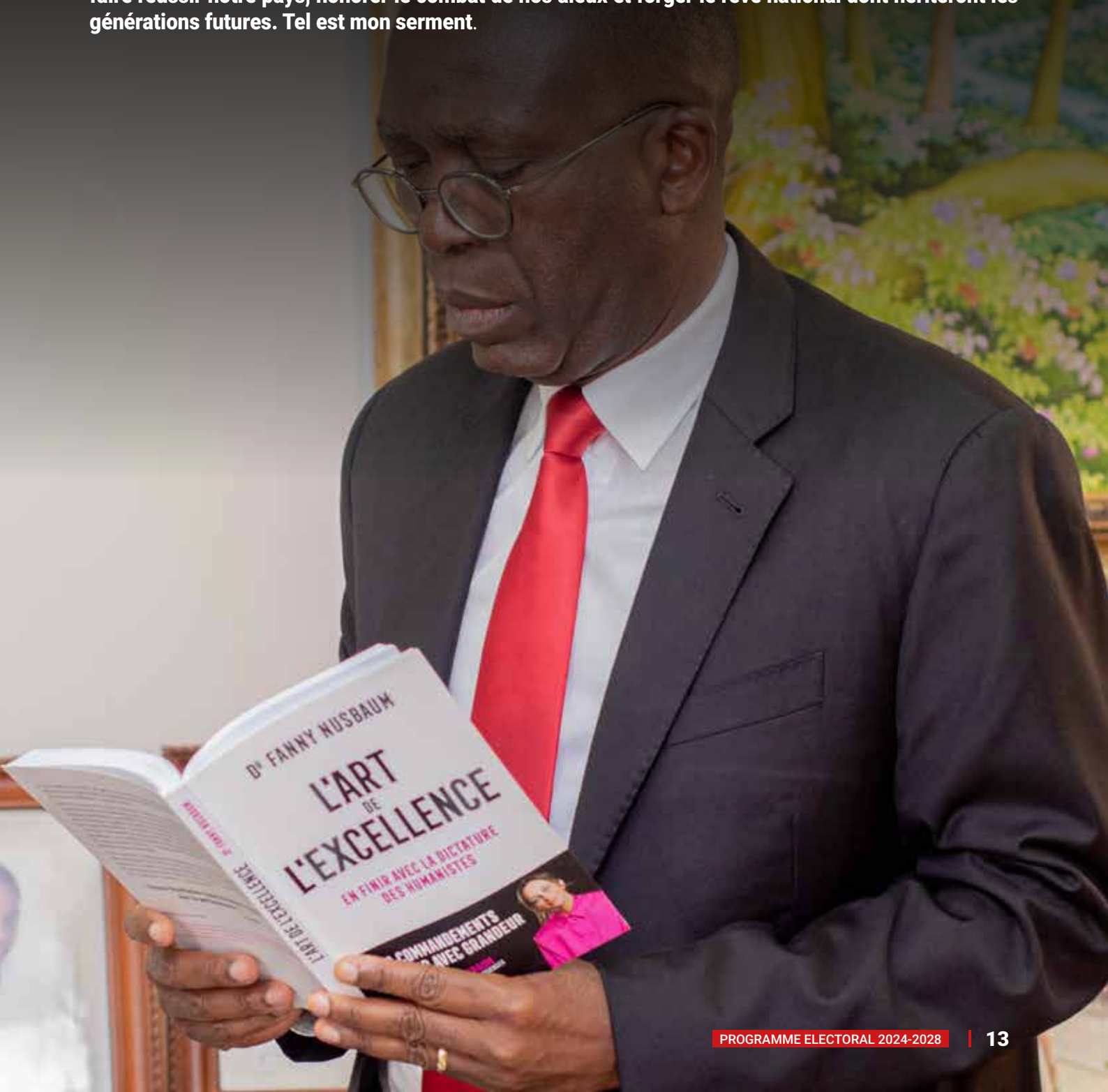
Il est temps à présent de nous défaire de ces anti-valeurs qui nous nivellent vers le bas et maintiennent notre pays dans le sous-développement, parmi les pays les plus pauvres du monde en dépit de notre immense potentialité.

Il est temps de dresser le front, en nous armant des valeurs d'unité et de tolérance, de rigueur, de travail et de discipline, de justice et d'égalité des chances, d'ambition et d'engagement, de transparence et de dignité ; des valeurs devant nous remettre sur le chemin de la prospérité. Il nous faut donc un sursaut d'honneur. Et ce jour nouveau qui se lève nous donne l'occasion unique et exceptionnelle de nous décider dans le but, non seulement d'honorer nos aïeux, grands-parents et parents, mais aussi de reprendre rendez-vous avec l'histoire et de redonner sens à notre existence commune comme peuple, en choisissant d'œuvrer à léguer aux générations futures un Congo qu'elles méritent. Un Congo uni et indivisible comme le voulait le Maréchal Mobutu Sese Seko, un Congo digne et fier pour lequel Mzee Laurent Désiré Kabila s'est sacrifié, un Congo réellement démocratique que Joseph Kabila a tenu à léguer à la postérité.

Tous réconciliés autour de notre histoire et nos ambitions nationales, tous unis et remobilisés autour de notre hymne national et l'envie réitérée de réussir ensemble, la prospérité de la RDC ne dépendra que de nous. Elle ne dépendra pas du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale ou encore de la Banque africaine de développement. La paix et la sécurité de ce pays ne dépendront que de nous. Et non des missions des Nations Unies, de l'EAC ou encore de la SADC.

Nous avons l'obligation morale, patriotique et historique de donner à notre pays une nouvelle chance de repartir sur de nouvelles bases, **en revivifiant l'âme nationale et la conscience patriotique par le réapprentissage de notre histoire**, la réappropriation du rêve des pères de l'indépendance et la célébration de notre culture plurielle.

Avec nos enseignants, nos intellectuels, nos historiens, nos philosophes, nos artistes, nous devons nous mobiliser avec l'objectif de remettre au cœur de la vie des Congolais la fierté du sentiment national d'appartenance. Et il nous appartiendra de faire émerger une élite politique ayant le leadership capable d'opérer un changement radical dans la gouvernance du pays et de mobiliser l'âme, l'esprit et l'énergie du peuple tout entier ; une élite ayant l'éthique et la morale nécessaires et capable d'aider le gouvernement à effectuer des réformes vigoureuses, douloureuses mais indispensables et incontournables **pour faire réussir notre pays, honorer le combat de nos aïeux et forger le rêve national dont hériteront les générations futures. Tel est mon serment.**



I. Vision et valeurs

La vision qui guide mon projet de société, pour l'élection présidentielle à venir, est claire et sans équivoque : préparer les conditions pour sortir la RDC de la catégorie des pays les plus pauvres du monde d'ici à 5 ans. C'est un objectif audacieux, ambitieux, mais qui est réalisable avec un leadership éclairé, un engagement ferme, une stratégie bien définie, des objectifs et actions spécifiques et mesurables et un suivi-évaluation efficace.

Vision	: Préparer les conditions pour sortir la RDC de la catégorie des pays pauvres, d'ici à 5 ans.
Valeurs	: Rigueur, discipline, excellence, ambition, engagement, transparence et dignité.

La croissance économique moyenne projetée est de 12,3% l'an. Cela signifie que l'économie de la RDC doit connaître une augmentation significative et soutenue de son produit intérieur brut (PIB) chaque année pour sortir du statut de pays pauvre. Cela demandera un engagement considérable en matière d'investissements, de réformes structurelles et de développement des infrastructures.

L'atteinte de cette vision nécessite également une pression fiscale moyenne de 18,4%. Cette pression fiscale, en équilibre avec la croissance économique, permettra de financer des programmes publics essentiels et intégrés, notamment dans l'éducation, la santé, et les infrastructures d'excellence, contribuant ainsi à améliorer le niveau de vie des populations congolaises.

Au cours des cinq prochaines années, **un budget total de 90,9 milliards de dollars américains**, dont USD 84,4 milliards en ressources propres, sera nécessaire pour financer les différentes initiatives de développement. Cela signifie un budget annuel moyen de 18,2 milliards de dollars américains. Le financement du développement nécessitera une gestion budgétaire rigoureuse et une lutte intransigeante contre la corruption pour garantir que chaque franc congolais du Trésor public soit efficacement utilisé au profit de l'intérêt général.

Enfin, mon projet de société vise à créer au minimum 06 millions d'emplois sur le territoire national en cinq ans. Ce chiffre souligne notre engagement en faveur du travail décent pour tous et de la lutte contre le chômage de masse. Il témoigne de notre conviction que tout congolais doit avoir accès à des opportunités économiques pour vivre dans la dignité et contribuer à la prospérité de notre Nation.

Les valeurs énoncées, à noter la rigueur, la discipline, l'ambition, l'engagement, la transparence et la dignité, sont au cœur de notre programme électoral et, d'ailleurs, constituent le noyau insécable de l'excellence et du progrès de toute nation.

Nous croyons fermement que la RDC possède le potentiel nécessaire pour atteindre ces objectifs ; et qu'ensemble, unis par le sort, unis dans l'effort, nous pouvons construire une économie forte, inclusive et durable, au service du bien-être de tous nos concitoyens.

Encadré 2 : Du leadership et de la bonne gouvernance

Le leadership et la bonne gouvernance sont des éléments essentiels au développement et à la prospérité d'une nation. Le leadership fait référence à la capacité de diriger et d'influencer les autres vers l'accomplissement d'objectifs communs. En politique, il se réfère souvent à la capacité d'un dirigeant ou d'un gouvernement à mettre en place des politiques efficaces, à prendre des décisions éclairées et à promouvoir le bien-être de la population.

La bonne gouvernance, quant à elle, implique une gestion transparente, responsable, participative et efficace des affaires publiques. Elle exige le respect de l'état de droit, la protection des droits de l'homme, la lutte contre la corruption, ainsi que la fourniture de services publics de qualité à tous les citoyens.

La RDC a connu des défis considérables en matière de leadership et de bonne gouvernance. En effet, victime d'un déficit criant de leadership depuis son indépendance en 1960, le pays a été marqué par une instabilité politique et institutionnelle chronique, attestée par des cycles de guerres civiles et des conflits qui ont entravé son élan de développement. En termes de gouvernance, la corruption apparaît comme un problème majeur. En référence aux rapports de Transparency International, la RDC fait partie des pays qui affichent un niveau élevé de corruption.

En outre, dans le contexte de la RDC, la gouvernance a été marquée par un manque de transparence et de responsabilité, ainsi que par des déficits dans l'État de droit. Selon l'indice de l'État de droit de la Banque mondiale, la RDC a constamment obtenu de faibles scores, ce qui témoigne de ces défis.

II. Programmation de ma vision

Le pacte social que je vous propose n'est pas simplement une vision idéaliste. C'est une promesse ferme, un engagement solennel qui trouve ses fondements dans mes expériences précédentes aussi bien en tant que Directeur général du BCeCo, ministre des Finances et Premier ministre, que dans les convictions qui ont toujours caractérisé mes actions. Ce pacte est donc l'écho de notre détermination à faire émerger un Congo fort, résilient et prospère. Il est l'expression de notre volonté de transformer les défis en opportunités, de notre ambition de développer notre économie, mais surtout de notre espoir de créer une société où chaque citoyen participe à la croissance économique et en récolte les fruits.

Les chiffres et les prévisions macroéconomiques sont les piliers de cette ambition, mais ils ne sont pas une fin en soi. **Chaque pourcentage de croissance, chaque dollar de PIB, chaque point de pression fiscale traduisent notre détermination à améliorer le quotidien de chaque Congolais.** C'est donc suivant cette perspective que je vous présente le cadrage macroéconomique sous-tendant notre projet de société pour les années 2024 à 2028.

Projection de la moyenne annuelle des indicateurs clés durant mon mandat

Croissance économique moyenne	: 12,3%
Pression fiscale moyenne	: 18,4%
Budget annuel (en moyenne)	: 18,2 milliards USD
Emplois à créer sur le territoire national	: 1,2 million/an

Le pacte socio-économique pour notre pays la RDC entre 2024 et 2028 se base sur une progression soutenue et constante du taux de croissance du PIB réel, passant de 6,3% en 2023 à 12,5% en 2028. Cela reflète notre volonté de développer nos activités économiques de manière durable et équilibrée. Cette croissance se traduira concrètement par une hausse importante du PIB réel, qui devrait augmenter de 55,7 milliards USD en 2023 à 99,4 milliards USD en 2028. Le PIB nominal devrait suivre une évolution similaire, passant de 64,1 milliards USD en 2023 à 114,5 milliards USD en 2028.

L'un des axes fondamentaux de notre projet est de garantir que cette croissance soit inclusive et profitable à l'ensemble de la population. Ainsi, le taux de croissance du PIB par habitant devrait suivre également une trajectoire ascendante, passant de 3,1% en 2023 à 9,5% en 2028. Cette progression se traduira par une hausse notable du PIB par habitant, passant de 546,5 USD constants de 2015 en 2023 à 852,1 USD constants de 2015 en 2028. De même, le RNB par habitant, calculé selon la méthode Atlas, augmentera régulièrement, passant de 599,9 USD en 2023 à 935,4 USD en 2028.

L'un des défis de notre projet est de garantir une pression fiscale alignée sur le profil de la croissance économique, afin de permettre de financer nos ambitions.

Cadrage macroéconomique 2024-2028

	Provisoire	Projections 2024-2028				
	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Taux de croissance du PIB réel (en %)	6,3	9,7	12,1	13,2	14,0	12,5
PIB réel (en milliards USD de 2015)	55,7	61,1	68,5	77,5	88,4	99,4
PIB nominal (en milliards USD)	64,1	70,4	78,9	89,3	101,8	114,5
Taux de croissance du PIB/H (en %)	3,1	6,7	9,1	10,2	11,0	9,5
PIB/H (en USD constants de 2015)	546,5	583,1	636,2	701,1	778,2	852,1
RNB/H (méthode Atlas, en USD)	599,9	640,1	698,4	769,6	854,3	935,4
Pression fiscale (recettes courantes sur PIB en %)	16,1	17,3	17,4	18,1	19,0	20,1
Recettes publiques courantes (en milliards USD)	10,33	12,17	13,72	16,16	19,34	23,01
Taux de croissance démographique (en %)	3,20	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00

Ainsi, le ratio des recettes courantes sur le PIB devrait passer de 16,3% en 2024 à 17,2% en 2028, soit une moyenne sur 5 ans autour de 16,8%. Cela se traduira par une augmentation des recettes publiques courantes (ressources propres), qui passeront de 11,47 milliards USD en 2024 à 21,76 milliards USD en 2028. Le budget total sur 5 ans est chiffré à 90,94 milliards USD dont 81,25 milliards USD en ressources propres, 1,49 milliard USD au titre d'emprunts intérieurs et extérieurs et 8,2 milliards USD en ressources PPP & BOT.

Sources de financement du programme

Source	Montant (en milliards USD)	En %
Budget total (sur 5 ans)	90,94	100%
1. Ressources propres	84,40	92,81%
2. Emprunts intérieurs et extérieurs	1,29	1,42%
- <i>Emprunts intérieurs</i>	0,20	
- <i>Partenariats bi & multilatéraux</i>	1,09	
3. Ressources PPP & BOT	5,25	5,77%
- <i>Partenariat Projet INGA 3</i>	4,10	
- <i>Autres PPP</i>	1,15	

Enfin, tout en développant notre économie, nous prendrons en compte notre croissance démographique, laquelle est projetée autour d'une moyenne de 3,00% par an tout au long de cette période. Notre objectif est de garantir que cette croissance démographique s'accompagne d'une hausse du niveau de vie de l'ensemble de la population et d'une réduction remarquable de la pauvreté.

Ces projections macroéconomiques constituent l'épine dorsale de notre projet pour l'avènement d'un Congo fort, résilient et prospère, où chaque citoyen a la possibilité de contribuer à la croissance et de bénéficier de ses retombées.

III. Priorités stratégiques

Le développement de notre Nation, la RDC, nécessite une vision ambitieuse et une action résolue. Pour ce faire, il est de notre ultime responsabilité de définir clairement nos priorités pour garantir la stabilité, la croissance et le bien-être de notre peuple. À cet égard, notre projet de société pour la prochaine élection présidentielle repose sur quatre priorités stratégiques essentielles, à savoir :

Priorité stratégique 1 : La défense nationale, la paix et la sécurité intérieure comme urgence absolue

- La paix et la sécurité sont les prérequis fondamentaux pour le développement économique et social de toute nation. Notre objectif est de garantir la sécurité de nos concitoyens et la stabilité de notre Nation par la modernisation de notre armée, la professionnalisation de notre police et nos services d'intelligence, associées à une réponse économique stratégique aux conflits et à l'insécurité persistante. Nous porterons les dépenses sécuritaires de 6% à 15% du budget national.

Priorité stratégique 2 : Un plan d'urgence infrastructurelle pour l'investissement et la croissance

- Nous reconnaissons l'importance cruciale des infrastructures dans le développement d'une économie solide. Ainsi, nous nous engageons à mettre en œuvre un plan d'urgence pour développer et améliorer les infrastructures sur l'ensemble du territoire national, afin de stimuler l'investissement et créer les conditions d'une croissance économique accélérée, durable et en profondeur, dans un élan d'intégration économique nationale. 20% du budget seront consacrés à cette priorité.

Priorité stratégique 3 : Renouer avec le destin industriel de la RDC

- Il est temps de revitaliser notre industrie pour que la RDC réalise pleinement son potentiel économique. Cette priorité implique de stimuler l'innovation, d'investir dans la technologie et d'encourager l'entrepreneuriat pour renforcer notre secteur industriel. Elle implique également de combattre la faim et de réduire la pauvreté à travers la mise sur pied des zones agricoles intégrées accompagnées des centres ruraux de transformation. Un effort à hauteur de 15% du budget national sera consenti en faveur de cette ambition.

Priorité stratégique 4 : Réformer et bâtir un État stratège pour le bien des Congolais

- Enfin, nous nous engageons à réformer notre État afin de le rendre plus efficace, transparent et dédié au service du bien-être collectif. Cette démarche passera par une gouvernance améliorée, une justice renforcée et une administration publique effectivement modernisée.

De ce fait, notre vision pour l'avènement d'un Congo remis en ordre de bataille pour son émergence est certes ambitieuse, mais réaliste et réalisable. Elle reste stratégiquement et techniquement soutenable, en combinant un leadership et une gouvernance de qualité. C'est également en concentrant le maximum de nos efforts sur ces priorités stratégiques que nous parviendrons véritablement à bâtir un Congo fort, prospère, paisible et respectable.

Priorité stratégique 1 : La défense nationale, la paix et la sécurité intérieure comme urgence absolue

Il est de notre ambition de faire de la paix et de la sécurité une réalité pour chaque citoyen congolais. Pour cela, nous allons augmenter de manière significative les investissements dans la sécurité, en faisant passer les dépenses allouées à cet effet de 6% à 15% du budget national. Cette mesure est essentielle, non seulement pour créer un climat propice aux affaires et à l'investissement, mais surtout pour assurer le bien-être et la tranquillité de chaque congolais.

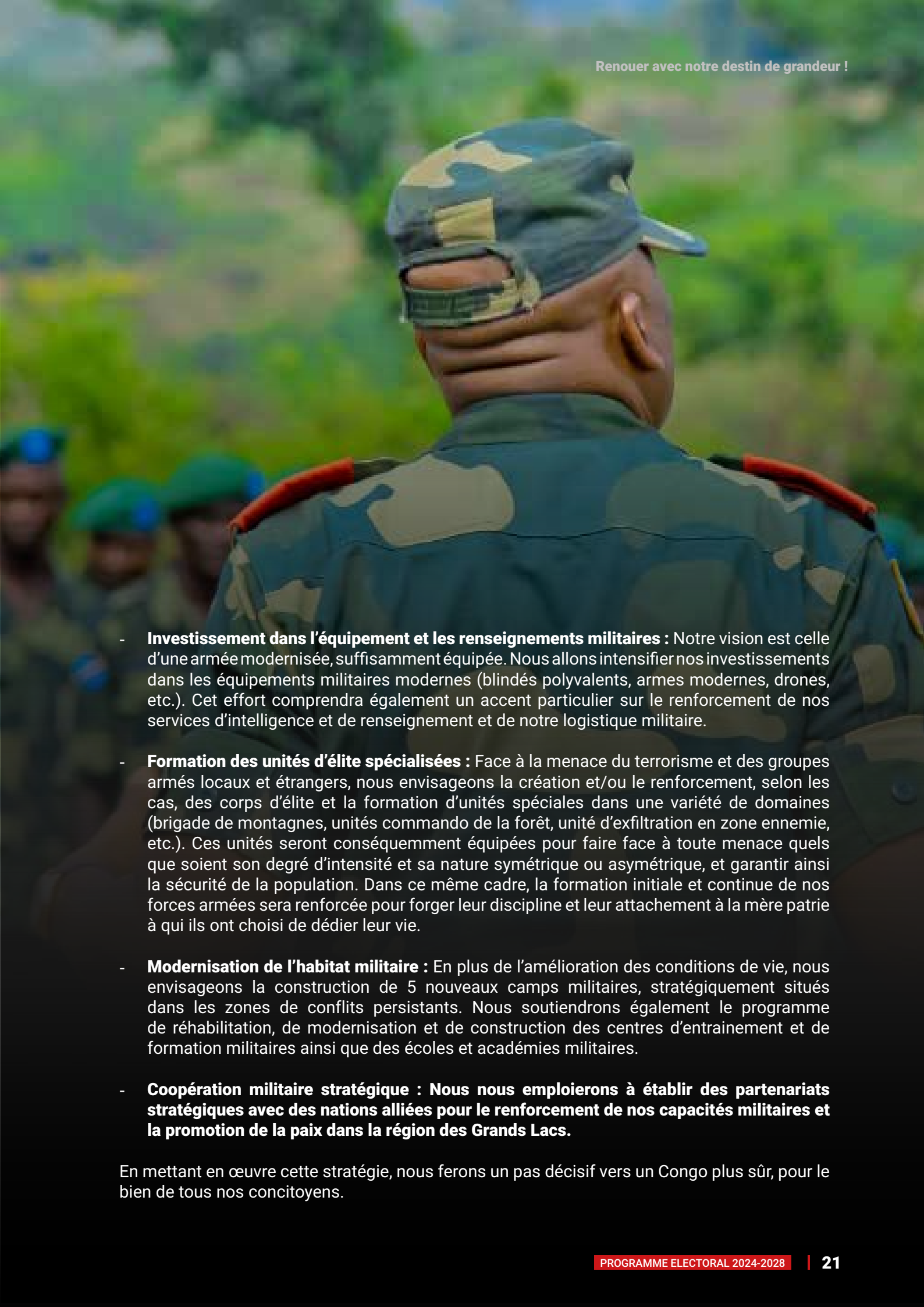
Pacte social : Porter les dépenses sécuritaires de 6% à 15% du budget national et se donner les moyens de garantir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national (*comme premier facteur du climat des affaires*).

En ce moment historique pour notre Nation, nous nous engageons à mettre en œuvre un pacte social pour le renforcement de la paix et de la sécurité. Nous considérons cela comme une condition sine qua non pour l'épanouissement de la RDC, son économie, et son peuple. Le pilier principal de ce pacte social se décline en trois sous-priorités stratégiques que voici.

P.1.1. Moderniser et construire une armée efficace, compétitive et dissuasive

Nous envisageons de transformer l'armée en une force de haute technologie, compétitive et dissuasive, capable de garantir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Ce plan implique un investissement accru dans les technologies militaires modernes, le renforcement de nos effectifs militaires, la formation des unités d'élite spécialisées, l'amélioration de la qualité de vie des militaires, ainsi que la création d'une grande école militaire technologique nationale pour former la nouvelle génération des forces armées congolaises.

- **Innovation éducative** : Nous créerons une institution de formation militaire de pointe, d'ici à 2028. Cette école nationale se concentrera sur les technologies militaires avancées, avec pour but de développer une expertise locale et de propulser notre armée vers une ère nouvelle, plus technologique et plus efficiente.
- **Amélioration des conditions de vie des militaires** : Pour renforcer l'attractivité de la carrière militaire, nous nous engageons à doubler le budget consacré au bien-être des militaires. Nous voulons offrir à nos soldats des conditions de vie et de travail dignes, contribuant ainsi à la motivation, à la cohésion et à l'efficacité opérationnelle de nos forces armées.
- **Augmentation des effectifs militaires** : Nous prévoyons d'accroître de manière significative les effectifs de nos forces armées. D'ici à 2028, l'objectif est de tripler le ratio « nombre de militaires pour 1000 habitants », actuellement situé à 1,5 ; ce qui permettra de couvrir plus efficacement l'ensemble du territoire national, y compris les régions les plus reculées.

- 
- **Investissement dans l'équipement et les renseignements militaires** : Notre vision est celle d'une armée modernisée, suffisamment équipée. Nous allons intensifier nos investissements dans les équipements militaires modernes (blindés polyvalents, armes modernes, drones, etc.). Cet effort comprendra également un accent particulier sur le renforcement de nos services d'intelligence et de renseignement et de notre logistique militaire.
 - **Formation des unités d'élite spécialisées** : Face à la menace du terrorisme et des groupes armés locaux et étrangers, nous envisageons la création et/ou le renforcement, selon les cas, des corps d'élite et la formation d'unités spéciales dans une variété de domaines (brigade de montagnes, unités commando de la forêt, unité d'exfiltration en zone ennemie, etc.). Ces unités seront conséquemment équipées pour faire face à toute menace quels que soient son degré d'intensité et sa nature symétrique ou asymétrique, et garantir ainsi la sécurité de la population. Dans ce même cadre, la formation initiale et continue de nos forces armées sera renforcée pour forger leur discipline et leur attachement à la mère patrie à qui ils ont choisi de dédier leur vie.
 - **Modernisation de l'habitat militaire** : En plus de l'amélioration des conditions de vie, nous envisageons la construction de 5 nouveaux camps militaires, stratégiquement situés dans les zones de conflits persistants. Nous soutiendrons également le programme de réhabilitation, de modernisation et de construction des centres d'entraînement et de formation militaires ainsi que des écoles et académies militaires.
 - **Coopération militaire stratégique** : Nous nous emploierons à établir des partenariats stratégiques avec des nations alliées pour le renforcement de nos capacités militaires et la promotion de la paix dans la région des Grands Lacs.

En mettant en œuvre cette stratégie, nous ferons un pas décisif vers un Congo plus sûr, pour le bien de tous nos concitoyens.

P. 1.2. Apporter une réponse économique à l'insécurité persistante dans l'Est du pays

L'insécurité persistante dans l'Est du pays nécessite une réponse intégrée, mêlant des stratégies de sécurité et de développement économique. Nous prévoyons la création de la Zone Économique Spéciale de Musienene, le lancement d'une zone agricole intégrée à la Ruzizi, et le développement d'une plateforme d'infrastructures routières pour désenclaver les zones en proie aux conflits récurrents. Ces initiatives sont destinées à stimuler l'activité économique, créer des emplois et promouvoir la stabilité dans la région.

Notre vision pour un Congo plus sûr s'étend également au domaine économique. Il est crucial d'adopter une approche holistique pour mettre fin à l'instabilité dans l'Est du pays en créant des opportunités économiques pour les habitants de ces régions.

- **Création, viabilisation et fonctionnement de la zone économique spéciale (ZES) de Musienene :** Afin de stimuler le développement économique dans la région du Nord-Kivu et de l'Ituri, nous planifions la mise en place, la viabilisation et l'exploitation de la ZES de Musienene. Cette zone sera conçue pour devenir un centre industriel majeur, aligné sur notre stratégie de développement des pôles industriels et technopoles (*voir plus loin, priorité stratégique no. 3*).
- **Déploiement d'une zone agricole intégrée à la Ruzizi :** Pour générer de l'emploi et densifier l'activité économique dans le Sud-Kivu, nous envisageons de lancer une zone agricole intégrée à la Ruzizi, accompagnée des centres ruraux de transformation agricole. Ce projet revêt une importance stratégique majeure car il permettra de renforcer l'activité économique le long des frontières souvent touchées par l'insécurité (*voir priorité stratégique no. 3*).
- **Amélioration des infrastructures routières :** En réponse aux défis de connectivité dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, nous lancerons un programme de construction de 1.000 km d'infrastructures routières. Cet investissement contribuera à désenclaver les zones fréquemment touchées par les conflits, favorisant ainsi l'intégration économique et sociale et facilitant l'accès aux services de sécurité et de secours.

En implémentant ces stratégies, nous sommes déterminés à utiliser le développement économique comme une des réponses stratégiques permettant de contrer l'insécurité persistante dans l'Est du pays. Nous nous engageons à créer un environnement où la sécurité et la prospérité peuvent coexister, ouvrant la voie à un Congo plus fort et plus stable.

P. 1.3. Professionnaliser la Police nationale et éliminer les poches d'insécurité urbaine et rurale

Enfin, nous nous engageons à renforcer la Police nationale en termes de compétence et d'efficacité pour éradiquer les foyers d'insécurité urbaine et rurale. Cette démarche implique l'expansion de la Police nationale, la revalorisation salariale, l'élévation des standards de recrutement, l'investissement dans l'équipement et la logistique et la mise en place des formations spécialisées.

Pour assurer une sécurité durable dans nos villes, territoires et secteurs, nous devons investir dans le développement et la professionnalisation de notre Police nationale. Voici les axes principaux de cette ambition :

- **Expansion de la Police nationale** : Notre objectif est d'augmenter substantiellement les effectifs de la Police nationale, visant à atteindre 400.000 unités, tout en veillant à une répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire national.
- **Revalorisation salariale** : Nous entendons améliorer graduellement la rémunération au sein de la Police nationale, avec un objectif de doublement d'ici à 2028. Une grille des rémunérations incitative et progressive sera mise en place pour rendre la carrière policière plus attractive.
- **Élévation des standards de recrutement** : Nous envisageons de rehausser les conditions d'éligibilité pour le recrutement au sein de la Police. Cela comprend des compétences accrues à l'écrit et à l'oral, le sens du courage, la discipline, et d'autres critères visant à rendre la Police nationale plus professionnelle.
- **Investissement dans l'équipement et la logistique** : Un accent particulier sera mis sur l'amélioration de l'équipement et de la logistique de la Police nationale. Cela comprend également les outils de surveillance modernes tels que les radars et les caméras de surveillance.



- **Formations spécialisées** : Nous comptons renforcer la formation des unités anti-émeutes et celles spécialisées dans la lutte contre la délinquance juvénile, ainsi que l'encadrement professionnel des marches et manifestations.

Avec ces mesures, nous croyons fermement que la Police nationale sera en mesure d'éliminer efficacement les foyers d'insécurité urbaine, créant ainsi un environnement urbain sûr, paisible et propice à l'activité économique et aux interactions sociales et culturelles.

Somme toute, nous croyons fermement que cette première priorité stratégique, une fois mise en œuvre, permettra de créer un environnement de paix et de sécurité durable, indispensable à l'avènement d'un Congo fort et prospère.

Priorité stratégique 2 : Un plan d'urgence infrastructurale pour l'investissement et la croissance

La principale cible de cet axe stratégique est de dédier 20% du budget national à une entreprise audacieuse d'infrastructures socio-économiques. L'objectif est d'augmenter drastiquement notre capacité publique installée, de catalyser la croissance économique, et d'améliorer de manière significative le bien-être social de tous nos concitoyens. Cette stratégie participera également à créer un environnement favorable aux affaires dans notre pays, faisant de lui une destination privilégiée pour les investissements nationaux et internationaux.

Pacte social : Consacrer 20% du budget national à un vaste projet national d'infrastructures socio-économiques afin d'accroître la capacité publique installée (*comme deuxième facteur du climat des affaires*), libérer la croissance économique et améliorer le bien-être social.

P. 2.1. Assurer l'intégration nationale par la voie routière, ferroviaire et fluviale

Nous reconnaissons l'importance capitale des infrastructures de transport pour l'unité, la cohésion et la prospérité de notre Nation. Nous nous engageons donc à réaliser les actions suivantes :

- **Infrastructures routières** : Nous envisageons une série de projets routiers ambitieux, notamment la création de grands axes routiers nationaux, dans un modèle de développement en forme de croix, reliant Kinshasa aux villes de Kisangani, de Lubumbashi, de Goma, et de Mbandaka. En parallèle, nous prévoyons de construire 2.600 km de routes asphaltées d'intérêt provincial, soit environ 100 km par province. Il sera préalablement développé et mis en œuvre un plan d'aménagement enrichi par les plans d'urbanisme pour les villes et les villages.

- **Infrastructures portuaires :** Nous planifions de finaliser la construction du port en eau profonde de Banana, qui va améliorer de manière significative notre capacité de transport maritime, favorisant ainsi le commerce extérieur et la croissance économique. Il en est de même de la réhabilitation et de l'équipement du port de Matadi dont la capacité technique sera renforcée, en vue du désengorgement dudit port.
- **Infrastructures ferroviaires :** Nous prévoyons de commencer la réhabilitation des lignes de chemin de fer existantes avec une priorité donnée aux axes Kinshasa-Matadi, Mwene-Ditu-Kamina-Lubumbashi, Kisangani-Ubundu, Lubumbashi-Ilebo, et Kamina-Kindu, tout en modernisant les gares situées sur ces tronçons. Des travaux urgents de réhabilitation de la voie ferrée urbaine entre Kintambo et l'aéroport de N'Djili sont également prévus, accompagnés de la création de gares qui serviront aussi de centres commerciaux modernes. En outre, nous envisageons d'acquérir 30 nouvelles locomotives pour la SNCC et la SCTP d'ici 2028, dans le cadre d'un plan global de leur redressement. Les chemins de fer des Uélé ne seront pas à la traîne. La faisabilité de leur réhabilitation et modernisation sera étudiée, à l'effet de lancer les travaux d'ici à 2028.
- **Transports en commun :** Un lot de 1.000 bus sera acquis pour renforcer le programme « Esprit de vie », et 3.000 bus supplémentaires seront acquis pour accélérer le déploiement de Transco à travers le pays, améliorant ainsi la mobilité urbaine et interurbaine.
- **Infrastructures fluviales :** Un programme de réhabilitation et de construction sera lancé pour améliorer la navigabilité sur notre réseau fluvial. Cela comprend la réhabilitation et la construction de ports fluviaux et lacustres, ainsi que l'aménagement et l'entretien de la voie navigable du bief maritime.

Ces initiatives contribueront à transformer notre pays en une nation bien connectée, propice à une croissance économique robuste aux ressorts endogènes et autoentretenus, tout en favorisant l'unité et l'intégration nationales.



P. 2.2. Réimaginer Kinshasa : expansion de la ville et renaissance de la capitale

Pour faire de Kinshasa une capitale moderne et optimalement fonctionnelle, nous prévoyons une série de projets ambitieux :

- **Planification urbaine** : Nous initierons des études de faisabilité pour l'extension de la ville de Kinshasa vers Maluku en allant jusqu'à Mongata, ce qui donnera naissance à « New Kinshasa », c'est-à-dire un nouveau visage de Kinshasa. Cette expansion sera réalisée conformément à un plan d'urbanisme et d'aménagement actualisé qui garantira le développement équilibré et durable de notre capitale.
- **Infrastructures de transport** : Nous envisageons de construire 100 km d'autoroutes modernes autour de New Kinshasa, accompagnés de 100 km de voirie urbaine et le lancement vers fin 2028 des travaux pour un système de tramway, ce qui permettra d'améliorer la mobilité et de réduire les embouteillages. En outre, une nouvelle autoroute moderne sera construite le long du fleuve, reliant l'aéroport de N'djili à Kingabwa, et ouverte d'ici à 2028.
- **Infrastructures socio-économiques** : L'aménagement de New Kinshasa comprendra également la construction d'infrastructures de base telles qu'un nouvel aéroport international, un grand centre commercial moderne et une université technologique de pointe (cf. *point 2.3 ci-dessous*). De plus, les travaux pour un ensemble de logements sociaux destinés aux agents de l'État et des bâtiments administratifs modernes seront également lancés d'ici à 2028, avec l'objectif d'assurer un cadre de vie et de travail adéquat.

Ces mesures audacieuses, associées à un plan d'urbanisme bien pensé, transformeront Kinshasa en une capitale dynamique, moderne et viable, symbole de notre ambition nationale et phare de notre développement économique et social.

P. 2.3. Investir dans les infrastructures d'excellence pour l'éducation nationale et la santé publique

Notre objectif est de transformer le paysage éducatif et sanitaire national à travers une série d'investissements stratégiques, incluant principalement les axes suivants :

- **Création des technopôles universitaires** : Nous planifions l'érection de cinq universités technologiques réparties à travers le pays. Ces centres d'excellence académique seront situés à proximité des zones prévues pour accueillir des zones économiques spéciales ou des zones agricoles intégrées, à l'effet de développer des hubs industriels, technologiques, numériques, créant ainsi des synergies entre l'éducation, l'innovation et le développement économique.
- **Réhabilitation et rénovation des universités publiques existantes** : Nous lancerons un projet pilote de réhabilitation et rénovation de six universités publiques nationales à travers le pays (UNIKIN, UNIBU, UNIGOM, UNIMBA, UNILU, UNIKIS).

- **Revitalisation de l'infrastructure scolaire** : Nous relancerons le programme de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires sur l'ensemble du territoire national. En plus des réhabilitations, notre objectif est de construire deux grandes écoles d'excellence avec internat dans chaque province et 1.500 écoles primaires, secondaires, techniques et centres de formation professionnelle, soit environ 10 par territoire.
- **Amélioration de l'infrastructure de santé** : Nous déploierons un programme ambitieux pour la réhabilitation des hôpitaux de référence dans toutes les provinces qui en disposent, ainsi que la construction et l'équipement des centres de santé à travers le pays. Notre objectif est de réussir à construire 07 nouveaux hôpitaux de référence d'ici à 2028 et 300 centres de santé.
- **Renouvellement de l'infrastructure pénitentiaire** : La réhabilitation des établissements pénitentiaires existants est également prévue, ainsi que la construction de nouvelles installations, dans le cadre d'un plan directeur de réhabilitation des centres pénitentiaires et de modernisation du système pénitentiaire en vue de l'humanisation des conditions carcérales.

Ces investissements, en plus de créer de nouvelles opportunités éducatives et d'améliorer l'accès aux soins de santé, contribueront à une amélioration globale du bien-être social dans tout le pays.





P. 2.4. Améliorer stratégiquement l'intégration nationale par la modernisation du transport aérien

Nous avons l'ambition d'investir massivement dans la modernisation et l'expansion de notre réseau aérien, en prenant des mesures pour améliorer le transport aérien à la fois sur le plan national et international :

- **Construction des aéroports internationaux et nationaux modernes** : Nous planifions la construction de cinq aéroports internationaux (Kinshasa, Goma et Lubumbashi) et nationaux (Moanda et Mbandaka) modernes. Ces infrastructures stratégiques permettront ainsi un accès aérien amélioré aux différentes régions du pays et un renforcement des liens économiques avec le reste du monde.
- **Développement de la flotte aérienne nationale** : Parallèlement à cette modernisation des infrastructures aéroportuaires, nous soutiendrons l'expansion de la compagnie aérienne nationale, Congo Airways. L'acquisition de dix nouveaux avions pour sa flotte permettra d'accroître sa capacité à répondre à la demande croissante de voyages aériens, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Ces initiatives feront du transport aérien un moteur clé de l'intégration nationale et de l'ouverture sur l'extérieur, favorisant ainsi le commerce, le tourisme et la croissance économique.



P. 2.5. Créer deux grands pôles infrastructurels touristiques

Notre ambition est de dynamiser le secteur du tourisme, considéré comme un moteur important de croissance et de développement. Pour ce faire, nous envisageons de créer deux hubs touristiques intégrés majeurs à Goma et à Moanda, axés sur l'innovation et l'interconnectivité :

- **Modernisation des aéroports à Goma et Moanda** : Dans l'optique de rendre ces villes plus accessibles et attrayantes pour les visiteurs internationaux, nous envisageons de doter Goma d'un aéroport international moderne et Moanda d'un aéroport national moderne (cf. point 2.4 ci-avant). Ces aéroports agiront comme des portails d'accès à des expériences touristiques de haute qualité.
- **Développement des circuits touristiques intégrés** : Nous planifions d'établir des circuits touristiques intégrés entre ces deux pôles. Cela impliquera des investissements accrus dans les parcs touristiques, l'industrie hôtelière et la réhabilitation des sites récréatifs le long de ces circuits, fournissant ainsi une expérience touristique cohérente et attrayante.
- **Relance du Tour cycliste de la RDC** : En plus de ces initiatives, nous envisageons de relancer le Tour cycliste de la RDC, également connu sous le nom de Tour de l'Unité. Organisé chaque année, ce tour cycliste traversera les circuits intégrés entre Moanda et Goma, mettant en lumière la paix retrouvée et la reconstruction engagée, tout en stimulant davantage le tourisme.

Ces initiatives marquent notre engagement à faire du tourisme une partie intégrante de notre choix stratégique de croissance et de développement.

P. 2.6. Développer des infrastructures culturelles et sportives pour rassembler les Congolais et promouvoir l'excellence

Notre projet envisage de développer des infrastructures culturelles et sportives de pointe pour promouvoir la cohésion nationale, tout en rendant hommage à notre riche histoire et notre patrimoine culturel. Nous prévoyons de mettre en œuvre les initiatives suivantes, tout en intégrant des mesures innovantes qui reflètent le contexte unique de la RDC :

- **Création des centres internationaux de congrès et de spectacles** : Nous prévoyons de construire des centres de congrès et de spectacles à Goma, Moanda et Lubumbashi. Ces centres accueilleront des événements nationaux et internationaux, stimulant le tourisme de congrès et la visibilité mondiale de nos villes.

- **Construction des complexes sportifs modernes** : Trois complexes sportifs modernes (football, athlétisme, basketball, handball, volleyball, boxe, arts martiaux, ...) seront construits à Moanda, Goma et Mbandaka. Ces installations offriront des conditions sportives de classe mondiale à nos populations et à nos sportifs professionnels. Elles permettront en outre l'organisation de grandes compétitions nationales, continentales et internationales dans le pays.
- **Construction des gymnases, terrains et aires de jeux** : Nous relancerons le projet de construction de stades provinciaux et urbains à travers le pays, mais dans un format souple de terrains et aires de jeu autour des gymnases à construire d'ici à 2028.
- **Création des monuments commémoratifs** : Nous érigerons un mémorial à l'Ouest, à Moanda, pour commémorer le passé tragique du règne de Léopold II, et un autre à l'Est, pour honorer les millions de vies touchées par les conflits armés dans cette région. Pour raisons d'histoire, des monuments seront également érigés en mémoire des personnalités les plus marquantes de l'histoire du pays afin de permettre aux générations futures de se souvenir de leurs hauts faits, se souvenir pour ne jamais oublier leur sacrifice et leur contribution dans l'édification de notre Nation.
- **Promotion de l'art local et de l'unité culturelle** : Nous nous engageons à placer chaque année une centaine de commandes publiques artistiques pour soutenir la création et l'art locaux. Une place dédiée à la célébration de l'art congolais sera créée, et nous organiserons une journée annuelle consacrée à ce thème. De plus, nous promouvrons, par des prix et récompenses, les chants patriotiques et l'art qui participeront à raviver la conscience patriotique et nourrir l'éducation civique et citoyenne.



- **Construction des bibliothèques provinciales** : Pour favoriser l'éducation et l'accès à l'information, nous prévoyons de construire des bibliothèques suffisamment équipées dans chaque province.
- **Innovation en matière d'infrastructures numériques culturelles** : Reconnaisant le rôle crucial de la technologie, nous envisageons de créer une plateforme numérique nationale pour le partage d'œuvres artistiques et littéraires congolaises. Cette plateforme favorisera l'accessibilité et la diffusion de notre patrimoine culturel, en plus de soutenir les artistes locaux.
- **Initiatives de formation artistique** : Pour soutenir et nourrir le talent local, nous lancerons des programmes de formation artistique dans diverses disciplines, en partenariat avec les écoles et les universités.

Ces initiatives visent à enrichir notre culture, à renforcer l'unité nationale et à faire de la RDC une destination culturelle et sportive de choix à l'échelle mondiale.

Priorité stratégique 3 : Renouer avec le destin industriel de la RDC

Sur ce plan, l'ambition est de reconstituer le tissu industriel, en réalignant l'économie congolaise sur une nouvelle révolution industrielle, et de recréer des emplois industriels de qualité, à la faveur d'un investissement public de 15% du budget national dédié à l'innovation et à l'industrie.

Pacte social : Reconstruire le tissu industriel, remettre l'économie congolaise en ordre de bataille et recréer de l'emploi industriel en consacrant 15% du budget national à l'industrie.

L'objectif est d'insuffler une croissance économique durable et inclusive, propice à l'innovation et à la création d'emplois pour nos concitoyens.

P. 3.1. Favoriser l'emploi à travers le déploiement de zones agricoles intégrées et de zones économiques spéciales

Pour construire une économie industrielle robuste et résiliente, nous devons capitaliser sur les secteurs où la RDC possède des avantages comparatifs. Ainsi, nous visons à développer l'agriculture industrielle et à établir des zones économiques spécialisées, conçues pour stimuler l'emploi, l'innovation et la productivité.

- **Création des zones économiques spéciales** : Sept zones économiques spéciales seront mises en place dans des régions stratégiques : Maluku à Kinshasa, Musienene dans le Nord-Kivu, Miluna dans le Sud-Ubangi, Boh dans le Haut-Uele, Kalamba-Mbuji dans le Kasai, Songololo dans le Kongo central, et Manono dans le Tanganyika. Ces zones seront conçues pour attirer les investissements directs étrangers, faciliter les partenariats public-privé, stimuler les start-ups et les PME locales, favoriser le transfert de technologies et accélérer l'industrialisation. En plus des zones économiques traditionnelles, nous envisageons d'établir des zones économiques numériques dans des régions stratégiques. Ces zones concentreront des infrastructures technologiques de pointe et offriront un environnement propice aux start-ups et aux entreprises technologiques.

- **Lancement des zones agricoles intégrées pour endiguer la faim et réduire la pauvreté** : Nous lancerons également trois zones agricoles intégrées dans le Sud-Kivu, le Kwango et le Kasai central. L'objectif étant d'amener à la création d'un réseau d'entreprises privées de transformation de produits alimentaires dans les régions où la production agricole est abondante, de mettre en relation, à travers la mise sur pied des **centres ruraux de transformation**, les agriculteurs et les usines de transformation ainsi que les fournisseurs des matières premières, de réduire les pertes post-récolte, de créer de la richesse au profit des agriculteurs, de créer de l'emploi, de combattre l'insécurité alimentaire et de réduire la facture d'importation des produits agricoles, de stimuler la croissance dans les zones rurales et de réduire la pauvreté. Les entreprises regroupées géographiquement dans ces zones agricoles intégrées partageront les infrastructures telles que les routes, l'énergie, les télécommunications, les infrastructures spécialisées de stockage et conditionnement, la logistique et le transport, les installations de quarantaine, les laboratoires de contrôle de la qualité, les installations de recherche, etc. Les centres ruraux de transformation sont des infrastructures intermédiaires placées à proximité des communautés paysannes pour faciliter le rachat de la production des agriculteurs et la mise à leur disposition des intrants agricoles. Ils constituent, pour les agriculteurs, le principal point de contact avec **les chaînes de valeur** de l'agriculture commerciale. Cette stratégie devrait permettre à la RDC, d'ici à 5 ans, **de devenir exportatrice nette d'un certain nombre de biens de première nécessité** notamment le riz, la farine de maïs, les pommes de terre, le café, etc.

Encadré 3 : De l'industrialisation

L'industrialisation est un processus par lequel un pays se transforme d'une économie principalement agricole ou rurale à une économie dominée par l'industrie et le secteur des services. L'industrialisation entraîne souvent un développement économique rapide, une création massive d'emplois, une augmentation des revenus et une amélioration de la qualité de vie.

L'industrialisation apparaît ainsi comme un moteur puissant de développement. C'est un processus par lequel un pays développe un secteur manufacturier, diversifie son économie et améliore la productivité, ce qui peut conduire à une augmentation du niveau de vie. L'industrialisation peut permettre à un pays et à ses citoyens de réaliser leurs aspirations de développement économique et de progrès social.

En RDC, le processus d'industrialisation a été lent et a rencontré de nombreux défis. Depuis son indépendance en 1960, la RDC a été largement dépendante de l'exploitation de ses vastes ressources naturelles, notamment les minerais. Cependant, ce secteur reste largement extractif, avec une transformation minimale des matières premières sur le territoire national, ce qui limite la création de la valeur ajoutée. Aussi, son caractère intensif en capital limite sa capacité de création d'emplois.

En outre, l'instabilité politique, les conflits et la corruption ont entravé l'investissement et le développement du secteur industriel. Les infrastructures, notamment l'énergie, le transport et la logistique, sont souvent insuffisantes pour favoriser une nouvelle dynamique industrielle.

Cependant, malgré ces défis, il y a eu des efforts pour promouvoir l'industrialisation en RDC. Par exemple, le Plan directeur d'industrialisation met l'accent sur le développement du secteur manufacturier et de l'industrie agro-alimentaire. Néanmoins, la réalisation de ces objectifs nécessitera des investissements importants, des réformes structurelles majeures et une stabilité politique et sociale durable.

- **Construction des routes agricoles** : Pour soutenir notre ambition agro-industrielle, nous construirons 1.000 km de routes agricoles stratégiquement localisées pour faciliter le transport des produits agricoles vers les marchés locaux et internationaux. Ces infrastructures amélioreront l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement agricole et contribueront à la résilience de nos communautés rurales.
- **Investissement dans la relance de la pêche industrielle** : Avec le concours du secteur privé, il sera envisagé un plan de relance de la pêche industrielle à Moanda (centre de pêche de N'Siafumu), sur les lacs Albert (Tchomba et Kasenya), Edouard (Vitchumbi), Tanganyika (Kalemie, Moba, Uvira), Kivu et Moero (Pweto et Kashobe) ainsi que sur la dépression de Kamalondo au Katanga (Lacs Nzilo et Upemba).
- **Développement et renforcement des industries structurantes** : La stratégie des zones économiques spéciales devrait participer à l'objectif du développement et renforcement des industries structurantes qui soutiennent le processus de reconstruction : industrie du ciment ; industrie du bois ; industrie du cuivre (production des câbles électriques) ; industrie de l'acier (acier et matériaux mécaniques) ; industrie de construction des routes et des ouvrages ; industrie métallurgique, industrie de sable siliceux.
- **Programme national de formation professionnelle** : Pour assurer que les Congolais sont équipés des compétences nécessaires pour les emplois industriels de demain, un programme national de formation professionnelle sera lancé. Il se concentrera sur les compétences techniques et technologiques.
- **Incitatifs fiscaux pour l'innovation** : Pour encourager l'innovation, des incitations fiscales seront mises en place pour les entreprises qui investissent dans la recherche et le développement et qui adoptent de nouvelles technologies pour améliorer leur productivité.

Ces initiatives, adaptées au contexte de la RDC, visent non seulement à revitaliser l'industrie, mais aussi à positionner la RDC comme un leader en matière d'innovation et de développement durable dans la région. Ensemble, ces initiatives transformeront notre paysage industriel, mettant la RDC sur l'orbite d'une croissance durable, orientée vers la technologie et respectueuse de l'environnement, tout en créant des opportunités économiques pour tous les Congolais.



P. 3.2. Développer une énergie respectueuse de l'environnement au service de l'industrie et du bien-être social

Dans une époque où la durabilité et la responsabilité environnementale sont de plus en plus importantes, il est impératif pour la RDC de repenser son approche de l'énergie. Notre ambition est d'adopter un modèle énergétique qui valorise les ressources naturelles abondantes du pays, tout en étant respectueux de l'environnement. L'objectif est d'assurer la sécurité énergétique, soutenir l'industrialisation, stimuler la création d'emplois, et améliorer la qualité de vie des Congolais. Un état des lieux du secteur de l'énergie nous amène à faire les propositions ci-après :

- **Prioriser l'achèvement des projets hydroélectriques clés** : Dans le cadre d'une initiative résolue, les travaux de construction, d'extension et de réhabilitation des centrales hydroélectriques Inga 1 & 2, Kakobola, Katende, Mobayi Mbongo, Rutshuru, Bendera, Ruzizi 1, Nseke, Koni, Lungudi et Mudingusha seront accélérés et finalisés. La finalisation de ces projets énergétiques majeurs est cruciale pour augmenter la production d'énergie verte du pays.
- **Identifier et promouvoir la construction des centrales de petite et moyenne taille à proximité des zones industrielles** : En vue de favoriser l'autonomie énergétique des zones industrielles, les initiatives publiques et privées visant à mettre en place des mécanismes de financement seront encouragés et soutenus.
- **Lancer les travaux pour les grands projets hydroélectriques unificateurs** : Il s'agira, d'ici à 2028, de boucler les études ainsi que le montage financier, mais aussi de recruter le développeur afin de lancer les premiers travaux de génie civil pour les deux grands projets de Grand Inga dans sa première phase de Inga 3 ainsi que de Tshopo 2. Des études pour la création d'un réseau d'interconnexion pour équilibrer la répartition énergétique dans tout le pays seront également réalisées.
- **Diversifier et amplifier les initiatives d'énergie renouvelable** : Dans une volonté de diversifier les sources d'énergie et de minimiser l'empreinte carbone, toutes les initiatives innovantes d'énergie renouvelable, notamment celles impliquant l'énergie éolienne et solaire, seront activement soutenues. L'installation de panneaux solaires sur les toits des bâtiments publics et la création de parcs éoliens dans les régions ventées sont des exemples de projets à envisager.
- **Élargir et moderniser les infrastructures de transport électrique** : La construction, extension et réhabilitation des lignes de transport électrique, telles que Zongo 2-Kinsuka et Kakobola Gungu, Mobayi – Gbadolite seront accélérées.
- **Lancer des projets d'assainissement et d'adduction d'eau potable dans les centres urbano-ruraux par la réhabilitation et modernisation des infrastructures de gestion de l'eau** : Les installations existantes de captage, de traitement, de stockage et de distribution d'eau seront réhabilitées. Par ailleurs, des systèmes modernes de purification de l'eau seront introduits, et l'installation de dispositifs de recyclage des eaux usées dans les zones industrielles sera envisagée.

- **Innover dans la captation d'eau** : Des infrastructures de captation d'eau de pointe, équipées de systèmes d'épuration et de filtrage, ainsi que des infrastructures de distribution modernes, seront construites. Dans le même temps, le recours à des technologies de pointe, comme l'Internet des objets (IoT) pour surveiller la qualité de l'eau et prévoir les besoins en eau, sera exploré.

Ces initiatives stratégiques visent à positionner la RDC comme un leader dans la transition vers des sources d'énergie propres et renouvelables, tout en soutenant le développement industriel et en améliorant le bien-être de sa population. Elles devraient notamment permettre de faire passer le taux d'électrification de 21% en 2022 à 50% d'ici à 2028.

Priorité stratégique 4 : Réformer et bâtir un État stratège pour le bien des Congolais

Avec l'objectif de consacrer 50% du budget national à l'optimisation du fonctionnement des institutions et à la mise en place de réformes structurantes, cette stratégie s'articule autour de la volonté de bâtir un État fort, efficace et à l'écoute de ses citoyens.

Pacte social : Consacrer 50% du budget national aux réformes majeures, à la rémunération et à la rationalisation du fonctionnement des institutions.

Il sera notamment question de revitaliser les fondations de l'administration publique et de l'ensemble des institutions publiques pour qu'elles deviennent professionnelles, compétitives, transparentes, et efficaces. Cette transformation profonde couvrira les réformes institutionnelles majeures, la rationalisation des processus de fonctionnement et l'amélioration des conditions salariales des fonctionnaires.

P. 4.1. Optimiser les capacités de l'État dans la planification, l'exécution et le suivi-évaluation des politiques publiques

Pour concrétiser cette ambition, plusieurs actions novatrices seront initiées :

- **Réalisation d'un deuxième recensement général de la population et de l'habitat** : Cette démarche indispensable permettra une meilleure planification des politiques publiques, en adéquation avec les besoins réels des citoyens. Un accent particulier sera mis sur l'intégration des données démographiques dans la prise de décisions stratégiques à tous les niveaux de l'administration.
- **Réinvention de l'Office National d'Identification de la Personne (ONIP)** : Grâce aux données du recensement, une extension massive de l'émission de la carte nationale d'identité sera réalisée. De plus, l'ONIP sera doté d'une infrastructure numérique moderne pour faciliter l'accès des citoyens à ses services et augmenter sa capacité de traitement des demandes.
- **Renforcement et modernisation de l'Institut National de la Statistique (INS)** : Nous augmenterons les capacités techniques et financières de l'INS, et nous mettrons en place une stratégie numérique pour l'amélioration de la collecte et de l'analyse des données. De plus, nous travaillerons à rendre ces informations plus accessibles et compréhensibles pour les citoyens et les décideurs.
- **Adoption d'un plan national de digitalisation** : Pour améliorer la transparence et l'efficacité des services publics, nous créerons des bases de données intégrées pour divers secteurs de l'administration (État civil, Police, impôts, affaires foncières, transports, habitat, DGM, etc.). Nous utiliserons les technologies modernes pour faciliter l'accès des citoyens aux services et pour renforcer la cohérence et l'efficacité des actions de l'État.
- **Professionnalisation du processus de délivrance du passeport congolais** : Il s'agira, à court terme, d'accompagner le ministère des Affaires étrangères à implémenter un système informatisé de management de la relation client avec gestion de la file d'attente et des rendez-vous afin d'améliorer l'expérience-client des demandeurs du passeport. A terme, il sera envisagé, à la suite du recensement général et la mise en œuvre du plan national de digitalisation, de décentraliser l'octroi au niveau des villes et des communes à travers des bureaux totaux équipés et composés des représentants de tous les services impliqués.
- **Opérationnalisation de la Caisse Nationale de Péréquation** : Afin de garantir une répartition équitable des ressources nationales, nous rendrons cette caisse opérationnelle. De plus, nous développerons des indicateurs de suivi pour garantir la transparence et l'efficacité de cette redistribution.
- **Revitalisation de la Conférence des Gouverneurs** : Cette instance sera revalorisée avec deux réunions annuelles pour fixer les priorités de développement et suivre les progrès réalisés. De plus, nous encouragerons une plus grande participation des citoyens dans ce processus grâce à des consultations nationales régulières.

Encadré 4 : De l'importance des réformes structurelles

Les réformes structurelles désignent des modifications apportées aux cadres économiques et institutionnels d'un pays dans le but d'améliorer le fonctionnement de l'économie et d'augmenter sa croissance potentielle. Cela peut impliquer des changements dans les domaines de la politique fiscale, du droit du travail, de la régulation du marché, de l'éducation, de la santé, et d'autres domaines clés.

Les réformes structurelles sont essentielles pour stimuler la productivité, améliorer le fonctionnement des marchés, et favoriser une croissance économique durable.

En RDC, les réformes structurelles ont été et continuent d'être nécessaires pour surmonter les défis de longue date et favoriser une croissance économique durable. Depuis son indépendance, le pays a fait face à des défis tels que l'instabilité politique et institutionnelle persistante, la corruption endémique, l'émergence du secteur informel, la mauvaise gouvernance et la dépendance excessive aux exportations des matières premières. Ces problèmes ont annihilé le développement économique et social du pays et limité les opportunités pour ses citoyens.

Pour faire face à ces défis, la RDC a entrepris plusieurs réformes structurelles. Par exemple, durant les deux premières décennies des années 2000, le pays a mis en œuvre une série de réformes transformationnelles, visant notamment à stabiliser l'économie, à lutter contre l'inflation et à favoriser la croissance. Ces réformes ont eu une incidence positive sur la situation macroéconomique du pays. Plus récemment, le Plan national stratégique de développement (PNSD) de la RDC a souligné l'importance des réformes structurelles, notamment dans les domaines de la gouvernance, de l'éducation, de la santé. Le plan met également en évidence la nécessité de diversifier l'économie, de promouvoir l'industrialisation et d'améliorer l'infrastructure.

Cependant, la mise en œuvre efficace de ces réformes reste un défi majeur. Des problèmes tels que la corruption, le déficit infrastructurel, et l'instabilité politique continuent à peser sur les perspectives de progrès. Ces défis nécessitent un leadership efficient propice à la promotion d'une gouvernance de qualité et à l'émergence des institutions inclusives.

- **Introduction des contrats d'objectifs et de performance pour le gouvernement :** Chaque membre du gouvernement se verra attribuer des objectifs précis et mesurables, qui seront évalués mensuellement. Cela garantira une plus grande responsabilité et un suivi rigoureux des performances.
- **Professionnalisation des réunions du Conseil des ministres :** Ces réunions seront transformées en véritables espaces de coordination, d'impulsion, de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Nous veillerons à ce qu'elles soient productives et axées sur les résultats et la performance.

- **Établissement d'un cadre de coopération multilatérale cohérent** : Nous travaillerons avec nos partenaires internationaux pour fédérer leurs efforts d'aide et de coopération en les alignant sur les priorités de développement de notre pays.
- **Renforcement du rôle stratégique de la RDC par la promotion de la diplomatie et la coopération régionale** : un état des lieux et un bilan de la participation de la RDC dans les organisations régionales et sous-régionales sera dressé en vue d'une rationalisation, d'une requalification de certains choix diplomatiques opérés et du renforcement du rôle stratégique régional de la RDC. Il s'agira également de promouvoir la politique de bon voisinage avec les neuf voisins de la RDC par le biais notamment des accords de paix, accords de commerce frontalier, etc.
- **Amélioration de la participation de la diaspora dans le processus de développement** : Des maisons des Congolais de l'étranger seront étendues à toutes les représentations diplomatiques pour orienter et accompagner les ressortissants congolais vivant à l'étranger. Des centres d'affaires et guichets spéciaux y seront organisés afin de mieux canaliser leurs flux financiers ainsi que leurs projets d'investissements et efforts de participation au développement socio-économique du pays. De même, il sera élaboré une matrice des compétences et connaissances de la diaspora en vue de son exploitation par le gouvernement.

À travers ces initiatives, nous visons à transformer l'État congolais en un véritable levier de développement, capable de répondre aux attentes des citoyens et de relever les défis de notre temps.

P. 4.2. Assurer une mobilisation plus efficace des ressources publiques et l'adoption de mécanismes de financement innovants

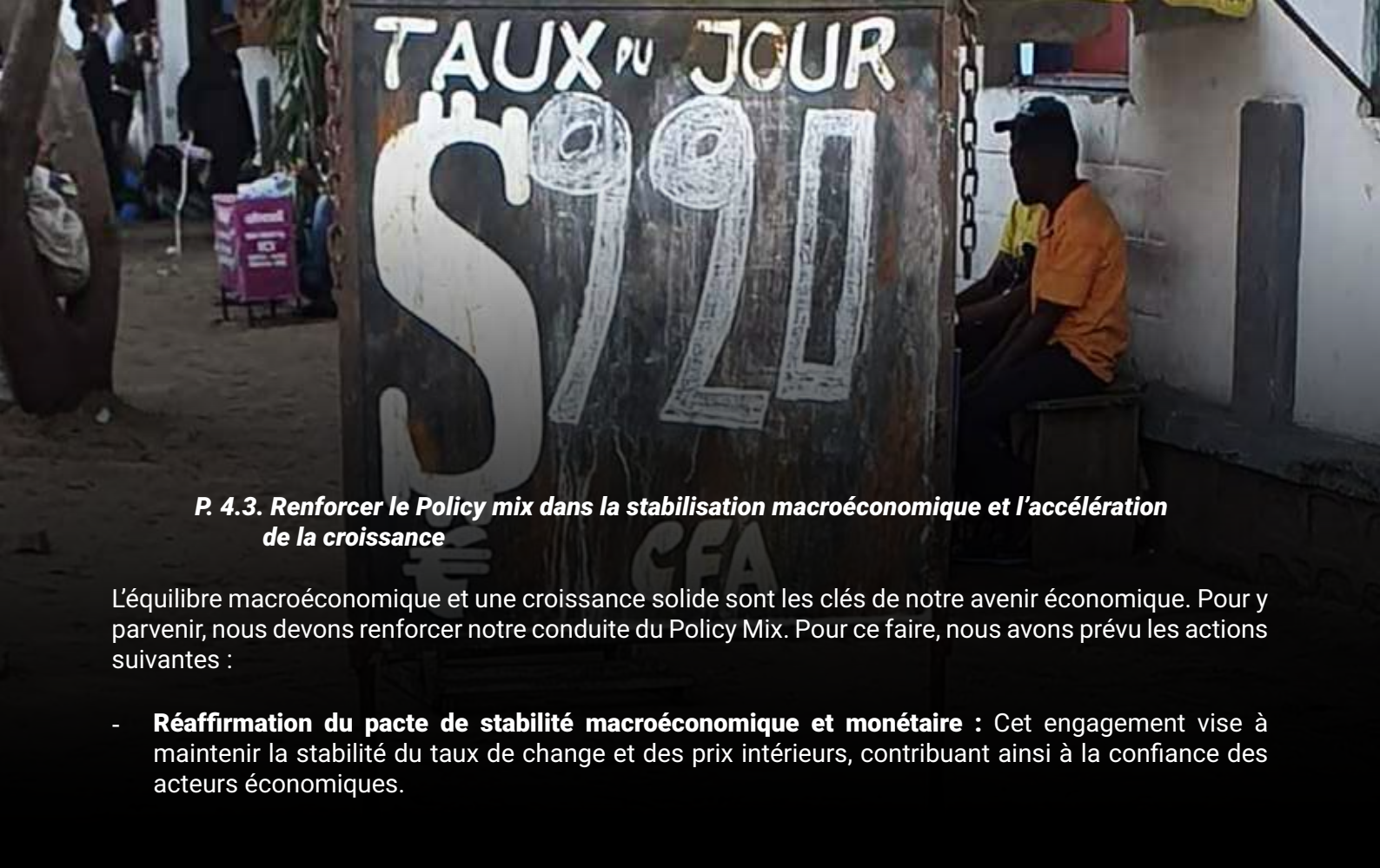
Une ambition clé de notre stratégie consiste à réformer nos structures afin d'améliorer la collecte des recettes internes et d'explorer des mécanismes de financement novateurs. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions seront mises en place. Il s'agit de :

- **Finalisation de l'implantation des caisses enregistreuses** : Cette démarche contribuera à optimiser la collecte de la TVA et à garantir une transparence accrue dans les transactions commerciales.
- **Extension de l'assiette de l'Impôt Professionnel sur le Revenu (IPR) et de l'Impôt sur les Bénéfices et Profits (IBP)** : En synergie avec le recensement général, ces efforts visent à réduire la part de l'économie informelle, élargir l'assiette fiscale et améliorer l'équité dans la collecte des impôts.
- **Renforcement des services fiscaux** : En plus de doter nos services d'équipements modernes, nous visons à accroître leur professionnalisme et à améliorer la transparence dans les procédures administratives de collecte et de recouvrement.
- **Amélioration de la performance des régies financières** : Des contrats d'objectifs et de performance seront mis en place pour ces entités, accompagnés de formations régulières en plus d'un environnement de travail et de rémunération incitatifs.
- **Mise en place et opérationnalisation effective de la chaîne de la recette** : Cette chaîne permettra d'interconnecter tous les services habilités (nationaux, provinciaux et des ETD) sur toute l'étendue du territoire national facilitant ainsi le calcul des 40% de la rétrocession aux provinces.

- **Contrôle renforcé de l'Inspection Générale des Finances (IGF) :** Cette entité supervisera la collecte des recettes par les régies financières et l'exécution des dépenses par les comptables publics, afin de garantir un usage optimal des ressources de l'État. Il s'agira également de renforcer l'indépendance de l'IGF et de la Cour des comptes en leur garantissant le pouvoir de définir et de mettre en œuvre leur programme de manière autonome.
- **Fin des exonérations fiscales non conformes :** Toutes les exonérations fiscales non conformes aux dispositions légales seront supprimées, ce qui devrait contribuer à augmenter significativement les recettes fiscales.
- **Redéfinition de la mission du Fonds Minier pour les Générations Futures (FOMIN) et du FPI :** Leurs missions seront requalifiées et réorientées vers le financement des zones agricoles intégrées ainsi que des centres ruraux de transformation, l'aménagement des zones économiques spéciales et la construction des routes de desserte agricole.
- **Optimisation de la gouvernance du FONER :** Nous travaillerons à améliorer la gouvernance de ce fonds afin de lui faire pleinement jouer son rôle dans l'entretien routier.
- **Création des mécanismes incitatifs pour les placeurs institutionnels :** Nous mettrons en place des mécanismes incitatifs pour orienter les fonds des placeurs institutionnels (CNSS, CNSSAP, SONAS, Compagnies d'assurance, etc.) vers les priorités de développement du pays.
- **Exploitation de la loi sur le Partenariat Public-Privé (PPP) :** Cette loi sera utilisée pour négocier des contrats de financement de projets structurants et industrialisants.
- **Renforcement de la collaboration entre les instances judiciaires et les administrations fiscales :** Cette collaboration sera intensifiée afin d'optimiser le traitement des contentieux fiscaux.

Ces mesures, si elles sont pleinement mises en œuvre, contribueront à renforcer la stabilité financière de l'État, à améliorer l'efficacité des affectations des ressources publiques et à promouvoir des mécanismes de financement innovants au service du développement de la RDC.





P. 4.3. Renforcer le Policy mix dans la stabilisation macroéconomique et l'accélération de la croissance

L'équilibre macroéconomique et une croissance solide sont les clés de notre avenir économique. Pour y parvenir, nous devons renforcer notre conduite du Policy Mix. Pour ce faire, nous avons prévu les actions suivantes :

- **Réaffirmation du pacte de stabilité macroéconomique et monétaire** : Cet engagement vise à maintenir la stabilité du taux de change et des prix intérieurs, contribuant ainsi à la confiance des acteurs économiques.
- **Réalisation des dépenses conformément à la disponibilité budgétaire** : Toutes les dépenses seront effectuées en tenant compte des crédits budgétaires disponibles, assurant ainsi une trésorerie saine.
- **Création d'une marge de trésorerie confortable** : Cette réserve de trésorerie permettra de faire face aux déficits infra-mensuels tenant du décalage entre le cycle mensuel des recettes et l'exécution de certaines dépenses incompressibles en début de mois.
- **Respect strict des procédures de dépenses** : Sauf urgences liées à la souveraineté, toutes les dépenses seront exécutées dans le respect des procédures établies en la matière, renforçant ainsi l'exigence de transparence et de reddition de comptes.
- **Clôture de chaque exercice budgétaire avec un solde nul ou positif** : Cela permettra d'assurer une saine gestion financière et d'éviter l'accumulation d'arriérés et de dettes.
- **Migration effective vers la budgétisation par programme** : Cette initiative vise à instaurer une culture de responsabilité, de transparence et de reddition des comptes, en alignant les dépenses sur les programmes spécifiques plutôt que sur les entités administratives, et en privilégiant la performance et l'efficacité des politiques publiques.
- **Maintien d'un taux d'intérêt de base positif en termes réels** : Cela contribuera à soutenir l'épargne et l'investissement tout en contrôlant l'inflation.
- **Finalisation de la modernisation de la centrale des risques** : Cette initiative augmentera la capacité de notre système financier à mitiger les risques, notamment celui d'antisélection et d'aléa moral et de prévenir leurs effets sur la capacité des banques en matière d'allocation du crédit.
- **Modernisation du système national de paiement** : Cette action vise à améliorer l'efficacité et la sécurité des transactions financières.

Encadré 5 : De la stabilité du cadre macroéconomique

La stabilité du cadre macroéconomique fait référence à l'objectif de maintenir un environnement économique stable, prévisible et sain sur une longue période. C'est une condition préalable à l'investissement, à la création d'emplois et à l'amélioration du niveau de vie. Cela implique un certain nombre de facteurs clés, notamment :

- Stabilité des prix : Il est important d'éviter l'inflation (une augmentation générale des prix) et la déflation (une diminution générale des prix) extrêmes. Un taux d'inflation modéré et stable est souvent considéré comme le signe d'une économie saine. Cette stabilité peut être maintenue par le biais de la politique monétaire, généralement mise en œuvre par la banque centrale.
- Stabilité du système financier : L'absence de risque de faillite systémique à travers une politique rigoureuse en matière de surveillance et de supervision des opérations des établissements financiers constitue un autre signe d'un environnement économique sain et propice aux affaires. C'est l'un des facteurs majeurs de la stabilité macroéconomique. Il est essentiel, à travers la Banque centrale ou une autre institution pouvant être désignée, de faire observer les règles prudentielles, sans état d'âme, à tous les acteurs œuvrant dans ce secteur.
- Orthodoxie financière : Une politique fiscale prudente et prévisible est également essentielle. Cela suppose généralement de maintenir l'endettement public à un niveau soutenable, d'éviter des déficits budgétaires excessifs et surtout de proscrire le recours à la planche à billets pour les financer.
- Croissance économique soutenue : La poursuite d'une croissance économique stable et durable est un autre aspect important de la stabilité macroéconomique. Cela signifie éviter les hauts et les bas extrêmes du cycle économique, appelés « boom » et « récession ».
- Stabilité du marché du travail : Il s'agit de maintenir des niveaux d'emploi élevés et un taux de chômage bas. Les politiques de formation et d'éducation, ainsi que la régulation du marché du travail, peuvent aider à soutenir la stabilité du marché du travail.
- Équilibre de la balance des paiements : Il est également crucial d'éviter des déficits ou des excédents trop importants de la balance des paiements, car ils portent les germes de l'instabilité économique.
- Stabilité institutionnelle : La stabilité politique et sociale, la prévisibilité de la réglementation et l'instauration de l'État de droit sont autant de facteurs qui participent à la stabilité macroéconomique.

- **Équilibre entre l'offre et la demande de monnaie** : Dans le cadre de la coordination entre les politiques budgétaire et monétaire, et sans préjudice de l'indépendance de la Banque centrale dans la conduite de sa politique monétaire, le plan de trésorerie du secteur public sera fourni. Cela, en vue de permettre une programmation monétaire reposant sur des critères quantitatifs basés sur ledit plan, à l'effet de maintenir un équilibre sain entre l'offre et la demande de monnaie, et partant de contribuer à garantir la stabilité macroéconomique.
- **Recapitalisation de la Banque Centrale** : Ce processus fournira à la Banque Centrale les ressources nécessaires pour mener une politique monétaire efficace.

Ces actions, une fois pleinement mises en œuvre, permettront d'atteindre un équilibre macroéconomique plus solide et de stimuler la croissance économique en RDC.

P. 4.4. Remettre l'administration publique au service de l'efficacité et du développement

Pour répondre aux défis contemporains et futurs, l'administration publique doit être remodelée en une entité résiliente, innovante et axée sur les services. Voici nos propositions pour revitaliser l'administration publique :

- **Redynamisation des réunions trimestrielles du Comité de Pilotage pour la Modernisation de l'Administration Publique (CPMAP)** : Ces réunions, établies par le Décret n°12/028 du 03 août 2012, seront réactivées pour permettre une mise en œuvre et un suivi-évaluation réussis et harmonieux de la réforme et modernisation de l'administration publique.
- **Mise à jour des cadres organiques de l'administration publique** : Cette action permettra une utilisation efficace des ressources humaines et une répartition géographique équilibrée pour atténuer la prévalence de «déserts administratifs» à l'intérieur du pays.
- **Finalisation du contrôle des effectifs et mise en œuvre d'un système intégré de gestion des ressources humaines** : Ce processus informatisé permettra de gérer efficacement, en temps réel, les effectifs et la masse salariale sur l'ensemble du territoire national.
- **Gel des recrutements hors des conditions prévues par la loi** : Nous veillerons à ce que les nouvelles embauches respectent les articles 4 à 9 de la loi portant statut des agents de carrière des services publics de l'État et que les emplois ouverts à un recrutement soient organiques et budgétairement prévus.
- **Mise en place d'une politique salariale incitative par décret** : Cette politique visera à garantir un salaire brut minimum attractif pour un huissier d'ici à 2028, avec des règles claires d'augmentation annuelle et d'indexation. L'objectif est de réussir à doter l'administration publique des mêmes compétences que le secteur privé et de les fidéliser à travers des conditions de rémunération compétitives.
- **Rationalisation des primes et clarification des modalités d'octroi** : Les primes seront rationalisées et leurs modalités d'octroi ainsi que leurs taux seront clarifiés par un décret du Premier ministre.



- **Rationalisation du fonctionnement des institutions politiques** : Nous veillerons à réduire le train de vie des institutions politiques afin de prioriser le financement du développement et des réformes économiques.

- **Mise à disposition d'un budget pour l'amélioration des conditions de travail** : Avec le soutien de nos partenaires, nous prévoyons un budget pour améliorer les conditions de travail des agents et fonctionnaires de l'État, notamment par la rénovation des bâtiments administratifs et l'acquisition des matériels de travail adéquats.

- **Renforcement des capacités de l'École Nationale d'Administration (ENA)** : Nous veillerons à accroître les ressources techniques et financières de l'ENA et à organiser des formations spécialisées en fonction des besoins des différentes administrations.

La mise en œuvre de ces directives favorisera l'avènement d'une administration publique d'excellence en RDC, pourvoyeuse des services publics de qualité, et colonne vertébrale du développement socio-économique du pays.

P. 4.5. Piloter la nécessaire amélioration du climat des affaires et soutenir l'entrepreneuriat

La modernisation et la réforme du climat des affaires sont essentielles pour encourager l'entrepreneuriat et la croissance économique. Voici nos engagements, en plus des actions des priorités stratégiques 1 & 2 qui contribuent à améliorer le climat des affaires :

- **Poursuivre la réforme du guichet unique de création d'entreprises et ramener le délai de création d'entreprise à un jour** : Un guichet unique pour la création d'entreprises simplifie les formalités administratives et permet aux entrepreneurs de gagner du temps et de l'argent. En réduisant le délai de création d'une entreprise à un jour, cette réforme pourrait stimuler l'activité entrepreneuriale en facilitant l'entrée de nouvelles entreprises sur le marché.

- **Poursuivre et consolider la réforme du guichet unique du commerce extérieur** : Le commerce extérieur est un moteur important de la croissance économique. Un guichet unique pour le commerce extérieur comporte l'avantage de faciliter les exportations et les importations en simplifiant les procédures et en réduisant les délais, et donc les coûts de transaction. La consolidation de cette réforme pourra renforcer l'intégration de l'économie dans le commerce mondial et favoriser la diversification économique.
- **Poursuivre et accélérer l'exécution de la feuille de route des réformes Doing Business** : Il s'agit des réformes administratives, fiscales et parafiscales convenues entre toutes les parties prenantes afin d'éliminer les lenteurs et tracasseries administratives et améliorer l'environnement des affaires pour le secteur privé.
- **Renforcer l'Autorité de Régulation de la Sous-traitance dans le secteur privé** : La sous-traitance peut jouer un rôle crucial dans le développement d'une classe moyenne. En renforçant l'autorité de régulation, on peut garantir que les pratiques de sous-traitance sont équitables et bénéficient prioritairement aux petites et moyennes entreprises congolaises.
- **Relancer l'étude sur le développement d'un marché financier en RDC** : Un marché financier dynamique et bien réglementé peut soutenir le développement économique en mobilisant des ressources pour les investissements productifs. En relançant l'étude sur le développement d'un marché financier, on pourrait identifier les obstacles à son développement et proposer des solutions pour les surmonter.

Somme toute, ces initiatives pourraient améliorer considérablement le climat des affaires en RDC, en encourageant l'entrepreneuriat et en facilitant l'accès aux marchés et aux ressources financières. Cela peut à son tour stimuler la croissance économique et favoriser le développement d'une classe moyenne dynamique.

P. 4.6. Faire de la justice et de la démocratie des institutions inclusives au cœur du pacte républicain

L'objectif de cette initiative est de façonner la justice et la démocratie en tant que structures inclusives et équitables, essentielles pour renforcer l'intégrité républicaine. Ci-après en détail notre stratégie concernant ce secteur.

- **Réforme de la CENI** : Il est crucial de consolider l'indépendance et l'efficacité opérationnelle de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). La CENI doit être dépolitisée, renforcée institutionnellement et dotée des ressources conséquentes pour garantir l'organisation d'élections inclusives, transparentes, crédibles et pacifiques.
- **Adoption d'une stratégie nationale globale de justice transitionnelle** : Pour rompre avec la culture de l'impunité, la récurrence des conflits armés et pour réconcilier et restaurer la dignité des victimes, nous œuvrerons à la mise en place des mécanismes combinés de la justice transitionnelle (politique nationale, loi-cadre de justice transitionnelle, création des chambres spécialisées mixtes, action pour la création d'un Tribunal pénal international pour la RDC ou une Cour pénale spéciale, etc.).

- **Poursuite de la réforme du secteur de la justice** : Pour restaurer la confiance du public dans le système judiciaire, il faut s'attaquer aux problèmes de corruption et d'impunité. Il s'agit d'améliorer l'accès à la justice, de renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire, de garantir une formation de qualité pour les professionnels du droit, et d'insister sur l'importance d'un système judiciaire fort pour le bien-être commun.

Encadré 6 : Du climat des affaires et des délais administratifs

Le processus ainsi que le délai de délivrance d'un document administratif lié à la réalisation des affaires varient d'un pays à un autre en fonction des textes légaux et des procédures mises en œuvre par l'administration publique. L'efficacité opérationnelle des services peut permettre que ce processus se déroule de manière fluide et rapide, grâce au recours à l'outil informatique et à des processus administratifs de plus en plus simplifiés. Il s'agit notamment des guichets uniques ; des procédures claires et transparentes ; du respect des délais légaux ; de la numérisation et du traitement électronique ; ainsi qu'un management efficace de la relation client.

En effet, et à titre illustratif, à la faveur de la mise en œuvre du Programme d'action du Gouvernement 2012-2016, le délai de création d'entreprises en RDC avait pu être ramené de 45 jours à 3 jours. Malheureusement, après 2016, cette réforme n'a pas pu être poursuivie avec fermeté.

Il en est de même de la délivrance des documents administratifs principaux, dont les délais ne sont toujours pas prévisibles, fluctuent et sont généralement incompréhensiblement et exagérément longs. Cela peut être illustré par le cas récurrent de délivrance à certains opérateurs économiques des attestations fiscales valides pour six mois après un délai d'attente de six mois. Cette situation fait perdre aux entrepreneurs, PME et entreprises à capitaux congolais plusieurs opportunités d'affaires.

Nos actions en faveur du climat des affaires devraient garantir le changement de fusil d'épaule, d'ici à 2028, et la délivrance de plusieurs documents, en fonction de leurs spécificités dans un délai allant de 1 à 7 jours. Ces actions devraient concerner notamment les délais relatifs à la délivrance des documents ci-après (liste non exhaustive) : passeport, permis de conduire, lettre d'accusé de réception, permis de construire, plaque d'immatriculation, marques et brevets, permis de travail, attestation fiscale, certificat de scolarité ou diplômes académiques, permis de pêche, autres licences et autorisations, etc.

- **Installation des Tribunaux de paix sur tout le territoire** : Pour assurer une représentation judiciaire équitable et accessible, il est essentiel de déployer les tribunaux de paix sur tout le territoire national et d'assurer une présence adéquate des magistrats. Cela implique la construction et la viabilisation des infrastructures judiciaires appropriées et la mise en place des politiques de recrutement et de formation pour les magistrats.
- **Amélioration des conditions financières des magistrats et du personnel de la justice** : Pour attirer et retenir des professionnels qualifiés et engagés, il est important de revoir les conditions financières de ces acteurs clés. Cela comprend la révision des grilles salariales, la mise en place de programmes d'avantages et de récompenses, ainsi que l'amélioration des conditions de travail.

- **Création d'une Haute Autorité de la vie politique** : Cet organe sera chargé de conduire les réformes nécessaires pour moraliser la vie politique. Il surveillera la conduite des acteurs politiques, garantira la transparence et l'équité dans le financement des partis politiques, et sera un gage de la probité des acteurs de la vie politique.
- **Protection de l'indépendance des médias et des journalistes** : La protection de la liberté de la presse et des journalistes est essentielle pour une démocratie saine. Il faut mettre en place des politiques et des mécanismes garantissant la liberté d'expression, l'indépendance éditoriale, et assurant la protection des journalistes contre les pressions et autres menaces politiques.
- **Promotion des droits de l'homme** : Il est essentiel de promouvoir le respect de la dignité humaine et des libertés fondamentales en vue de consolider la démocratie. Ainsi, nous comptons sensibiliser et former les éléments des FARDC et de la PNC aux prescrits du respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux des citoyens contenus dans les lois sur le statut de ces deux corps. Il s'agira également de renforcer les capacités opérationnelles des Auditorats et juridictions militaires en vue de la promotion de la discipline militaire.
- **Engagement d'un dialogue sur la nationalité exclusive** : Un débat national sur le principe de la nationalité exclusive permettrait d'établir un consensus sur cette question délicate et d'assurer une meilleure participation de tous à la vie de la Nation. Ce dialogue devrait impliquer tous les acteurs de la société, y compris les acteurs non gouvernementaux et les pouvoirs publics, pour établir une politique de nationalité qui respecte les droits et les devoirs de tous les citoyens.

Ces mesures pourraient donner lieu à une transformation majeure de la justice et de la démocratie, ce qui améliorerait l'inclusion sociale et la cohésion nationale en RDC.

P. 4.7. Replacer le capital humain au centre de la marche vers l'émergence

Cet axe stratégique vise à faire du capital humain un pilier central du développement économique et social. Il comprend une série de mesures destinées à améliorer la santé, l'éducation et la protection sociale de la population, comme expliqué ci-dessous :



- **Opérationnalisation de l'assurance maladie universelle** : l'opérationnalisation effective d'un système de soins de santé universel est essentielle pour garantir à tous l'accès à un paquet de soins minimum et des services de santé de qualité. Cela nécessite un financement suffisant, une capacité opérationnelle adéquate et une réglementation appropriée pour garantir la couverture de tous les citoyens, indépendamment de leur situation socio-économique.
- **Revue actuarielle indépendante des régimes de sécurité sociale** : Une évaluation actuarielle indépendante de la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) et de la CNSSAP (Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État) permettra de s'assurer de leur viabilité financière à long terme et de leur pérennité. Il est crucial de vérifier que ces institutions de protection sociale sont financièrement solides, bien gérées, et capables de fournir les prestations de qualité promises aux assurés.
- **Élargissement de l'architecture nationale de protection sociale** : Une étude sera menée pour accompagner les provinces à organiser la retraite et les autres prestations de sécurité sociale au profit des agents de carrière provinciaux, dans le cadre global de la mise en place de la fonction publique provinciale. De même, un régime de sécurité sociale en faveur du personnel politique (membres du Gouvernement et membres des cabinets politiques) sera étudié et opérationnalisé.
- **Évaluation et renforcement du programme de gratuité de l'enseignement de base** : Il s'agit de réaliser une évaluation approfondie de ce programme afin d'identifier ses forces et ses faiblesses, et de mettre en œuvre des améliorations idoines pour garantir son efficacité. L'objectif est de garantir l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants, quel que soit leur milieu socio-économique.
- **Réforme des programmes de l'enseignement de base** : L'accent doit être mis sur l'enseignement des sciences, des mathématiques et des technologies dès le primaire et le secondaire. Ces compétences sont essentielles pour préparer les élèves à être compétitifs dans un monde s'orientant inexorablement vers le numérique et l'économie de la connaissance. Un accent sera également mis sur le cours d'histoire du Congo dont l'enseignement devrait débuter tôt au niveau primaire pour participer, avec le cours de civisme, à éveiller tôt la conscience patriotique.
- **Lancement d'un concours national des mathématiques** : Cette initiative vise à stimuler l'intérêt pour les mathématiques et à identifier les talents précoces dans ce domaine. Elle contribuera à créer une culture d'excellence et d'innovation dans le domaine des STEM.
- **Système de bourses stratégiques à l'étranger** : L'envoi de 200 jeunes étudiants boursiers par an (avec une stratégie de pré-bac) dans des pays de pointe comme ceux de l'Amérique du Nord, le Japon ou encore Singapour, leur permettra d'acquérir des compétences de haut niveau dans des domaines stratégiques, à faire profiter au pays. Cela contribuera substantiellement à renforcer le capital humain du pays. Ces boursiers seront accompagnés à travers des stages locaux et un système d'intégration pour éviter les fuites de cerveaux.
- **Revalorisation de la profession enseignante** : Il est crucial d'améliorer les conditions de rémunération et de travail des enseignants. De plus, il faut renforcer la formation initiale et continue des enseignants pour garantir la qualité de l'enseignement.

- **Politique nationale de recherche scientifique** : Il faut investir dans la recherche pour développer des domaines d'excellence dans des secteurs clés tels que l'énergie, l'agro-industrie, les technologies appliquées, les mines et le climat. Cela nécessitera des subventions publiques importantes aux centres de recherche et think-tanks.
- **Plan de soutien au numérique et à l'intelligence artificielle** : L'adoption de ce plan contribuera à positionner le pays comme un leader régional dans ces domaines clés. Cela nécessitera un soutien en termes d'infrastructures, de formation, de réglementation et de financement pour favoriser l'innovation et l'adoption de ces technologies.
- **Insertion économique des personnes vivant avec handicap** : Il sera examiné la possibilité de mettre en place un programme de protection sociale, dans une logique d'assistance et non assurantielle, ciblé sur les personnes vivant avec handicap leur permettant de lancer des activités de production.

Somme toute, mettre l'accent sur le développement du capital humain est essentiel pour créer une économie dynamique et inclusive qui bénéficie à tous les citoyens.

P. 4.8. Améliorer la gouvernance des ressources naturelles

Ce pilier stratégique vise à améliorer la gestion durable des ressources naturelles, pour le bien-être actuel et futur de la population et de l'économie du pays. En effet, la RDC possède une grande diversité des ressources naturelles, notamment des minéraux, des forêts et des ressources en eau, qui sont essentielles pour le développement économique du pays. Cependant, la gestion de ces ressources a été entravée par divers défis tels que la corruption, le manque de transparence, les conflits armés et les pratiques d'exploitation non durables. Il est donc crucial de promouvoir une gestion et une gouvernance cohérentes. Cela implique une utilisation responsable et durable des ressources, une répartition équitable des avantages et la préservation des écosystèmes qui tiennent compte des générations présentes et futures, mais aussi des aspects géostratégiques et des enjeux du futur.

Voici des explications détaillées de chaque point :

- **Réhabiliter et améliorer la gestion des jardins zoologiques et botaniques** : La réhabilitation de ces espaces, véritables réserves de biodiversité, est importante pour leur conservation. Une gestion améliorée peut aussi attirer davantage de visiteurs, locaux et touristes, et contribuer au développement économique local. De même, le Pouvoir central et les Provinces seront mobilisés autour de la création et l'aménagement d'espaces verts ouverts dans toutes les villes du pays, ainsi que l'entretien et l'assainissement des rivières.
- **Réglementer la commercialisation des produits de chasse** : Pour prévenir la surexploitation de la faune, il est essentiel de réglementer la chasse et le commerce de ses produits. Cela permettra d'assurer la conservation des espèces et de maintenir les écosystèmes sains et équilibrés.



- **Élaborer un plan sectoriel de l'environnement sous forme d'une stratégie nationale de développement durable** : Cela implique la mise en œuvre d'une politique environnementale à long terme qui intègre la gestion durable des ressources naturelles, la réduction de la pollution et l'adaptation au changement climatique.
- **Renforcer les institutions de gestion des ressources naturelles** : Les institutions de gestion des ressources naturelles en RDC doivent être renforcées pour garantir une utilisation responsable et durable des ressources. Cela peut impliquer la formation du personnel, le renforcement des capacités techniques, l'amélioration des systèmes de suivi et de contrôle, et la promotion de la transparence et de la responsabilité.
- **Garantir la participation des communautés locales et des parties prenantes** : Les communautés locales et d'autres parties prenantes doivent être impliquées dans la gestion des ressources naturelles. Cela peut aider à garantir que les avantages de l'exploitation des ressources sont équitablement répartis et que les droits des communautés locales sont respectés. De plus, cela peut favoriser l'acceptation sociale des projets d'exploitation des ressources et aider à prévenir les conflits.
- **Procéder au dégazage des eaux du lac Kivu** : Le lac Kivu contient d'importantes quantités de gaz dissous, notamment du dioxyde de carbone et du méthane. Le dégazage permettra non seulement d'éviter un désastre écologique, mais surtout de produire de l'énergie.

- **Renforcer la sécurité dans les parcs nationaux pour mettre fin au braconnage** : Le braconnage est un fléau majeur pour la faune. Renforcer la sécurité dans les parcs est donc une nécessité pour protéger la biodiversité.
- **Aligner des projets d'adaptation et d'atténuation pour bénéficier des financements climatiques** : Il est nécessaire d'aligner les projets nationaux sur les objectifs internationaux de lutte contre le changement climatique à l'effet d'accéder aux financements disponibles dans ce domaine.
- **Faire du lobbying pour une représentation nationale dans les institutions internationales de l'environnement** : Il est essentiel d'être représenté dans ces institutions afin de défendre les intérêts du pays, en particulier pour des questions telles que l'accès au financement climatique.
- **Accueillir des réunions internationales, notamment du Fonds vert pour le climat** : Cela renforcerait le profil international du pays en tant que leader dans la gestion durable des ressources naturelles.
- **Encourager la lutte contre le changement climatique à travers des programmes sectoriels** : Par exemple, la mise en œuvre du programme REDD+ (Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

- **Assurer la gestion géostratégique des ressources naturelles** : La RDC, grâce à sa position géographique centrale en Afrique et à sa richesse en ressources naturelles, détient un potentiel géostratégique considérable. Il est donc essentiel de gérer ces ressources de manière stratégique, en tenant compte des dynamiques régionales et internationales. Cela peut impliquer la sécurisation des frontières pour éviter le trafic illicite des ressources, la coopération régionale pour la gestion des ressources transfrontalières comme l'eau et les forêts, et le développement de partenariats internationaux pour le commerce équitable des minéraux et autres ressources.
- **Participer activement aux initiatives régionales sur la gestion des ressources hydrauliques** : La défense des intérêts congolais dans la gestion des bassins du Nil et du Congo est cruciale pour assurer une répartition équitable et durable de ces ressources hydrauliques.
- **Préparer l'économie nationale aux enjeux du futur** : Les défis liés aux changements climatiques et à la transition vers une économie verte appellent à l'investissement dans la recherche et le développement pour découvrir de nouvelles technologies et méthodes d'exploitation durable des ressources, l'adoption des pratiques d'économie circulaire pour minimiser les déchets, et la mise en place de systèmes adaptatifs de gestion des ressources pour répondre aux changements dans l'environnement et le marché mondial. Cela, à l'effet de préparer la RDC à gérer ses ressources naturelles en fonction des enjeux du futur.
- **Assurer la promotion de l'économie verte et bleue** : Le concept d'économie verte et bleue ouvre une voie évidente pour l'exploitation durable des ressources naturelles de la RDC tout en soutenant le développement économique et la création d'emplois. Cela pourrait impliquer la promotion des industries respectueuses de l'environnement, telles que l'énergie renouvelable, l'agriculture durable et le tourisme écologique, ainsi que la gestion durable des ressources aquatiques et marines. En sus, la RDC abrite une biodiversité riche et unique, avec des forêts tropicales, des savanes, des zones humides et des écosystèmes aquatiques qui sont le foyer d'une multitude d'espèces. Il est donc crucial de préserver cette biodiversité en tant que patrimoine naturel pour les générations futures et en tant que source de services écosystémiques essentiels, tels que la régulation du climat, la purification de l'eau et la pollinisation des cultures.

Dans l'ensemble, la mise en œuvre de ces initiatives permettra de promouvoir une utilisation durable et une gestion cohérente des ressources naturelles, et de tirer parti de ces ressources pour soutenir le développement économique, social et environnemental ; ce qui est essentiel pour la santé des écosystèmes et le bien-être des populations.

Conclusion

Le programme que je présente est ma vision pour un Congo fort, où règnent justice et prospérité. C'est le reflet de mon ambition forte, celle de construire une nation unifiée et apaisée, où chaque citoyen a une place et un rôle à jouer.

Ma première priorité sera la défense nationale, la paix et la sécurité intérieure. Je crois fermement qu'une nation ne peut prospérer sans sécurité garantie et une stabilité durable. Je m'engagerai donc à moderniser nos forces de défense, à professionnaliser notre police et à trouver des solutions économiques durables pour adresser définitivement les problèmes d'insécurité persistants.

En parallèle, je lancerai un plan d'urgence pour les infrastructures. L'amélioration et l'extension de nos voies de communication, l'expansion de Kinshasa, et l'investissement dans des infrastructures d'excellence pour l'éducation et la santé sont des piliers essentiels pour catalyser notre croissance économique et améliorer le bien-être social.


Je n'oublie pas notre ambition industrielle et je la place au cœur de notre stratégie. La mise en place des zones économiques spéciales et le développement d'une énergie respectueuse de l'environnement seront les marqueurs de notre renouveau industriel, générant des emplois et améliorant le bien-être de tous les Congolais.

Je considère l'État comme un acteur clé de ce processus de transformation. Je m'attacherai donc à sa réforme pour en faire un stratège efficace au service de tous. Optimisation de la performance, renforcement de la politique macroéconomique, amélioration de la gouvernance des ressources naturelles - chaque aspect de l'État sera pensé pour favoriser le développement.

En sus, je mets l'accent sur le capital humain, car ce sont les Congolais qui sont au cœur de mon projet. Je m'engagerai donc à investir dans l'éducation, la formation et la santé, pour que chaque citoyen puisse participer pleinement à l'émergence de notre pays.

Dans le contrat social que je propose, je m'engage à promouvoir une gestion cohérente et respectueuse de toutes nos ressources naturelles. Je reconnais la richesse incomparable de notre sol et notre sous-sol, et je suis déterminé à en faire l'un des moteurs de notre développement, tout en respectant les équilibres écologiques. J'œuvrerai à instaurer une réglementation plus stricte et plus efficace de l'exploitation de ces ressources, afin de garantir qu'elle bénéficie à tous les Congolais et ne compromet pas notre environnement. Cela ira de pair avec ma volonté d'ouvrir nos horizons et de collaborer avec nos partenaires internationaux pour bénéficier de leur expertise et de leurs technologies, tout en défendant nos intérêts nationaux. Mon objectif est de dépasser le simple cadre de l'amélioration de la gouvernance pour nous orienter vers une véritable stratégie d'exploitation durable. Je souhaite que nos ressources naturelles soient non seulement un pilier de notre économie, mais aussi un vecteur de développement social et économique pour toutes nos régions.

En conclusion, mon programme est une réponse à l'appel des Congolais pour une transformation profonde de notre pays. Il reflète ma détermination à construire un avenir de prospérité et de justice pour tous. **Avec une stratégie claire, une volonté sans faille et le soutien de l'ensemble du peuple, je suis convaincu que nous pouvons faire de la RDC une nation fière, digne, dynamique et résiliente.**



**■ ■ J'ai compris qu'il est temps
d'engager l'ensemble de notre population
sur la voie du progrès. ■ ■**

Matata Ponyo Mapon

**Téléchargez
ce programme sur
matataponyomapon.com**

**Soyez les premiers informés
de l'actualité de votre parti
Leadership et Gouvernance
pour le Développement
(LGD) sur lgd.cd**



Matata Ponyo Mapon



matataponyomapon.official

